

15 MAI-  
15 JUIN 1964

N° 232  
Un franc

# **D**roit et **L**iberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME, POUR LA PAIX

DANS CE NUMERO :

Pierre PARAF  
VERCORS  
Michel DROIT  
Jean-Jacques de FELICE  
Jorge SEMPRUN  
Nicole de BOISANGER-DUTREIL

**15<sup>e</sup> JOURNEE NATIONALE  
CONTRE**

**LE RACISME  
L'ANTISEMITISME  
ET  
POUR LA PAIX**



**DIMANCHE**

**24 MAI 1964**

**PALAIS DE L'**

**U.N.E.S.C.O**

125, AVENUE DE SUFFREN. PARIS 7<sup>e</sup>

**invitations au Mouvement contre le Racisme l'Antisémitisme et pour la Paix**

M.R.A.P. 30, rue des jeunes Paris 2<sup>e</sup> GUT. 09-57

(Voir page centrale.)

## Ce mois-ci...

15-IV. — Au Cap (Afrique du Sud), 11 métis (dont le Dr Neville Alexander), sont condamnés à 10 ans de prison pour « sabotage ».

19-IV. — Le lycée de Notasulga (Alabama) boycotté par les Blancs depuis que 6 enfants noirs y avaient été admis, est détruit par un incendie.

● Incidents raciaux près de Georgetown (Guyane Britannique) : 27 blessés noirs et indiens.

20-IV. — Deux anciens officiers SS, Franz Magill et Kurt Wegener qui avaient participé au MAS-SACRE DE MILLIERS DE JUIFS POLONAIS, sont condamnés à Brunswick (R.F.A.) à DES PEINES DE PRISON DE... 4 ET 5 ANS.

21-IV. — Après 75 jours de combat, 3.000 soldats portugais repoussés de l'île de Como (Guinée « Portugaise ») par les forces du P.A.I.G.C. (Parti africain de l'indépendance de la Guinée et des îles du Cap-Vert).

● A New York, dans le quartier de Brooklyn, 50 jeunes noirs armés attaquent un groupe d'élèves d'une école hébraïque en lançant des slogans antisémitiques : 15 écoliers et 2 rabbins blessés.

22-IV. — Arrestation de 100 Noirs parmi lesquels M. James Farmer, directeur du C.O.R.E. (Congrès pour l'égalité raciale), qui manifestaient pour l'égalité raciale, à l'ouverture de l'Exposition Universelle de New-York.

● Emeutes raciales à Guthrie, durant les cérémonies marquant l'anniversaire de la fondation de l'Etat d'Oklahoma : 100 personnes (noirs et blancs) arrêtées ; à Chester (Pennsylvanie), 16 écoles publiques sont fermées à la suite de manifestations noires quotidiennes.

23-IV. — A Brunswick (Allemagne), L'EX-SS, HANS WALTER ZECH NENNTWICH, CONDAMNÉ A 4 ANS DE PRISON, S'ÉVADE avec l'aide des gardiens de la prison.

● « La survivance de la nation blanche est le premier but du gouvernement sud-africain » déclare le Dr Verwoerd devant le Parlement, au Cap.

25-IV. — A la suite de la décision de la Cour d'Appel, les faisant bénéficier du sursis les cinq jeunes Martiniquais emprisonnés sont libérés.

26-IV. — A Sceaux, 120.000 personnes manifestent contre la force de frappe et pour la paix.

● Journée nationale de la Déportation.

28-IV. — 23 blessés à Nashville (Tennessee) pendant les manifestations contre la ségrégation.

● Réunie dans une ville de Caroline du Nord, la 104<sup>e</sup> assemblée générale de l'Eglise presbytérienne des Etats-Unis, se prononce contre la ségrégation raciale.

● « 912 détenus sur 1.395, se trouvent actuellement emprisonnés dans l'île de Robben-Island (Afrique du Sud) », déclare Balthazar Vorster, le ministre de la justice sud-africain.

29-IV. — A Nashville (Tennessee), les manifestations contre la ségrégation se poursuivent : 76 arrestations.

1-V. — A Lisbonne où toute manifestation était interdite, heurts entre la police et une foule de 3.000 personnes, un mort ; tandis qu'à Bilbao (Espagne), 5.000 personnes manifestent pour la première fois depuis 25 ans.

2-V. — L'EX-ADJUDANT ROBIN, L'UN DES PLUS FANATIQUES TUEURS DE L'O.A.S. condamné à la réclusion criminelle à perpétuité par la Cour de Sécurité de l'Etat, s'évade de l'hôpital de La Rochelle.

4-V. — A Washington, incident au Sénat lors du débat sur les droits civiques : un jeune noir proteste contre l'intervention d'un sénateur opposé au projet.

5-V. — La campagne électorale aux Etats-Unis : le sénateur Goldwater, chef des forces conservatrices républicaines, remporte les élections « primaires » de l'Indiana ; le gouverneur ségrégationniste George Wallace, recueille un nombre appréciable de voix dans l'Alabama.

6-V. — « 40.000 détenus politiques au Brésil », déclare Lionel Brizzola, beau-frère du président Goulart, lors d'une conférence de presse tenue à Montevideo (Uruguay).

● En Israël, le système d'irrigation du Neguev est mis à l'essai.

7-V. — Plus de 40.000 grévistes dans les Asturies où le bassin minier est paralysé.

8-V. — Une réunion d'étudiants organisée à Paris pour la journée de solidarité avec les peuples d'Asie et d'Afrique, est attaquée par des fascistes.

11-V. — A Cambridge (Maryland), LES NOIRS MANIFESTENT CONTRE LA VENUE DE WALLACE, gouverneur de l'Alabama : la troupe charge et lance des grenades lacrymogènes.

● La commission de l'O.N.U. sur le colonialisme condamne l'intervention anglaise à Aden.

12-V. — Le Parlement tunisien décide la nationalisation des terres des colons français. Le gouvernement français suspend son aide à la Tunisie.

## QUE SE PASSE-T-IL ?

### HIER

### ET AUJOURD'HUI

#### ● Un criminel SS s'est évadé

« Ma fuite a été mise au point par une organisation d'anciens officiers de toutes les nuances, du blanc au noir... J'aurais pu sortir de la prison à n'importe quelle heure. Vous verrez que d'autres disparaîtront aussi ! » a déclaré l'ancien S.S. Hans Walter Zech-Nenntwich, à deux journalistes allemands qui l'avaient reconnu dans un hôtel du Caire.

Condamné le 20 avril, à Brunswick (Allemagne Occidentale), à seulement quatre ans de prison pour avoir participé au massacre de 5.200 juifs de Pinsk, cet ancien officier S.S. de cavalerie s'était évadé trois jours plus tard de la prison de Brunswick, dans des circonstances pour le moins troublantes : aucune trace d'effraction sur la fenêtre, la porte, les murs ou le plafond de la cellule de Zech-Nenntwich, six portes franchies sans difficulté.

Il s'avère maintenant que l'ancien S.S. a bénéficié de complicités et à l'intérieur de la prison (la police de Brunswick a arrêté un des gardiens qui aurait tout simplement laissé les portes ouvertes), et à l'extérieur : d'Allemagne il est passé en Suisse pour rejoindre l'Egypte.

Si Zech-Nenntwich disposait de fonds suffisants pour acheter certaines complicités — il possède une usine gérée par une femme qui lui rendait souvent visite en prison — les circonstances mêmes de son « évasion » et de son arrivée en Egypte, impliquent l'intervention de toute une machinerie complète aux ramifications nombreuses et puissantes : les voitures qui ont emmené le criminel nazi de Brunswick à l'aérodrome, les avions loués pour aller en Suisse puis en Egypte, tout indique que c'est l'œuvre de gens expérimentés et disposant de moyens importants.

Cette affaire fait ressurgir au premier plan le problème des réseaux nazis qui, dans de nombreux pays, groupent les rescapés des S.S., les chemises noires, les croix fléchées hongrois, les rexistes belges, les miliciens français, les anciens de la L.V.F. (Légion des Volontaires Français contre le Bolchevisme) et qui périodiquement font parler d'eux : campagne de croix gammées, « suicide » de témoins gênants (ainsi le Dr Werner Heyde, responsable du programme d'euthanasie du III<sup>e</sup> Reich), « évasion » spectaculaire de criminels nazis, (Skorzeny vit paisiblement en Espagne, et le Dr Mengèle en Amérique du Sud).

Cette « organisation » mystérieuse qui prend en charge les condamnés, s'occupe d'eux, les fait évader et passer à l'étranger, est appelée « l'Araignée ».

Elle n'est pas sans relations avec la H.I.A.G., autre organisation, celle-là officielle et reconnue d'utilité publique qui s'occupe de « solidarité » à l'égard des membres de la S.S., qui, il ne faut pas l'oublier, a été pourtant qualifiée en bloc de « criminelle de guerre » par le tribunal international de Nuremberg.

Les autorités de Basse-Saxe ont déclaré qu'un mandat d'arrêt était en route pour le Caire où se trouvent Zech-Nenntwich et son amie Margrit Steinheuer ; d'autre part, le procureur du tribunal de Brunswick « espère » que l'Egypte procédera à l'arrestation du fugitif et le fera extraditer.

### POSITIONS

#### ● Contre l'antisémitisme

« FRANCE NOUVELLE », hebdomadaire central du Parti Communiste Français, publie, dans son numéro du 6 mai, une étude de M. Victor Michaut, intitulée : « Contre l'antisémitisme », ainsi qu'une lettre adressée par M. Maurice Thorez à un militant à propos de la brochure « Le judaïsme sans fard ».

« Vous aurez vu dans l'Humanité de ce jour notre attitude à cet égard », écrivait le 24 mars, M. Maurice Thorez. Nous avons repris à notre compte la demande faite par Naïe Presse d'un désaveu par nos camarades de l'Union Soviétique de ce qui ne peut être là-bas qu'un accident regrettable et contraire à toute la pratique de l'Etat Soviétique et du P.C.U.S. en la matière.

« J'ai confiance dans les sentiments d'internationalisme de nos camarades pour corriger et même sanctionner cet

## Le plus horrible...

DE graves incidents, annonce la presse, ont eu lieu à New York. Une cinquantaine d'adolescents noirs ont attaqué des écoliers juifs en leur criant : « Vous n'êtes pas chez vous ici ! » Plusieurs de ces écoliers ont été blessés, ainsi que deux rabbins qui s'étaient interposés pour les défendre.

Ainsi va le racisme : ce n'est pas la première fois, hélas, qu'un groupe d'opprimés s'en prend à un autre groupe également brimé par les mêmes tenants de la « race des seigneurs ». Pour ces derniers, c'est la suprême habileté, le dernier raffinement de la cruauté que d'établir de dérisoires hiérarchies et de susciter des heurts — parfois sanglants — entre de prétendus sous-hommes qu'ils englobent pourtant dans un commun mépris.

Des noirs dressés contre les juifs, des juifs méprisant les noirs, des Arabes haïssant les juifs, et réciproquement : je ne sais rien de plus horrible, de plus désespérant. Peut-on assister impassible au spectacle de victimes prêtant main-forte à leurs propres bourreaux pour frapper d'autres victimes et qui, ce faisant, se frappent elles-mêmes ?

Zeus, dit-on, rend fous ceux qu'il veut perdre. C'est bien assez que les racistes succombent à leur criminelle folie — qui, de plus, se retourne contre eux — sans que les persécutés, à leur suite, s'engagent sur le chemin de la perdition.

Oncle TOM.

inadmissible accès d'antisémitisme de l'auteur et des éditeurs de la brochure incriminée... »

Commentant les prises de position du Parti Communiste Français et du Parti Communiste de l'U.R.S.S., M. Victor Michaut affirme :

« Il s'agissait bien d'une attitude de principe, condamnant toute déviation susceptible d'alimenter l'antisémitisme, rejetant aussi les préventions et la malveillance antisoviétiques. »

Et il poursuit :

« Nul ne s'oppose plus fermement que les communistes aux tentatives d'où qu'elles viennent, d'ériger en dogme l'idée d'infériorité ou de supériorité intrinsèque d'un peuple pris en bloc. Luttant pour la libre disposition et l'égalité en droits, seules bases possibles de coopération internationale féconde, nous repoussons la notion de peuple pervers tout comme celle de peuple élu.

« La critique de l'orientation réactionnaire d'un pays ou de l'obscurantisme religieux qui y règne n'est jamais dirigée par nous contre un peuple mais contre les forces politiques et sociales responsables. Il n'y a rien de marxiste dans l'attitude de qui confond les caractéristiques nationales d'un peuple avec les tares qu'engendre un système d'exploitation.

« Nous comprenons donc et nous partageons l'émotion suscitée par des caricatures qu'aucune propagande antireligieuse ne justifie. Par certaines de ses illustrations, représentant grossièrement le cérémonial et les officiants du judaïsme, la brochure de Kitchko offense les sentiments des croyants et donne prise à des interprétations dans l'esprit de l'antisémitisme. La nocivité de semblables dessins est trop connue, ils sont sans excuse.

« La condamnation portée par le Parti Communiste de l'Union Soviétique aidera à placer la nécessaire propagande de l'athéisme sur son terrain véritable, celui d'un combat idéologique guidé par la science, la raison et l'humanisme socialiste.

« Cette juste décision est un appel à renforcer la vigilance pour faire respecter l'un des droits de l'homme dont la Révolution d'Octobre a fait la première un principe constitutionnel. Accueillie avec satisfaction par tous les anticracistes, la mise au point du Parti Communiste de l'U.R.S.S. dément les calomnieux et réjouit les amis de l'Union Soviétique.

« La lutte anticraciste y gagnera à travers le monde. »

L'auteur de l'article écrit encore : « Singulier hommage du vice à la vertu : de fief réactionnaires, qui admettent chez eux les pires manifestations de racisme, brandissent la Constitution soviétique et réclament à cor et à cri le châtiment pénal des auteurs d'un écrit.

« Autrement dit, ce qui paraît licite et de pratique courante en régime capitaliste devient hautement condamnable en Union Soviétique. Bravo ! Car le tapage déclenché par les professionnels de l'antisémitisme à propos du « Judaïsme sans fard » est significatif. S'ils s'indignent d'une exceptionnelle publication faite en U.R.S.S., certains milieux empoussiés à reproduire chez nous cette brochure ne trouvent généralement rien d'anormal ici ni dans l'édition et la diffusion de journaux et livres racistes, ni dans l'existence légale d'officines et d'organisations aussi ouvertement antisémites que l'Association des Amis de Drumont, ni même dans les complicités officielles qui protègent les bandits O.A.S., les criminels hiltériens et les Sudistes américains déchaînés contre les noirs (...).

« Produit naturel de l'impérialisme, le racisme est intolérable en régime socialiste. Sans être miraculeusement éliminés, les préjugés raciaux font figure d'ana-

chronisme et sont progressivement extirpés de la vie soviétique (...).

« Il est trop commode de crier à l'antisémitisme chaque fois que sont en cause le judaïsme en tant que religion, Israël en tant qu'Etat ou le sionisme en tant qu'idéologie. Irréductiblement dressés contre tout racisme, nous entendons conserver notre libre arbitre et appeler un chat un chat, un capitaliste un exploitateur, le sionisme un nationalisme et toute religion une pensée non scientifique.

« De même qu'on n'est pas antiméricain lorsqu'on dénonce les crimes de Dallas ou de Jacksonville, on n'est pas antisémite parce que l'on désapprouve tel ou tel aspect de la politique du gouvernement d'Israël.

« Pour qui veut lutter avec conséquence contre le racisme, il faut s'opposer à toutes ses manifestations, à toutes ses formes, qu'elles visent les noirs, les Arabes, les juifs ou tout autre groupe humain distingué selon ses origines ethniques.

« Le racisme doit être banni partout en tant qu'ennemi du genre humain. »

#### ● Sur les réfugiés arabes

LE Monde des 9 et 10 mai 1964, a publié, sur le problème des réfugiés arabes, une étude de M. Uri Avnery, rédacteur en chef d'un hebdomadaire israélien : *Haolam Hazé*. Il est l'un des fondateurs de l'« Action sémitique », groupement qui préconise l'intégration d'Israël en tant qu'Etat indépendant dans une fédération comprenant les pays arabes et le Kurdistan. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la guerre de Palestine. Nous reproduisons ci-dessous les passages concernant les solutions suggérées par Uri Avnery :

« La réconciliation souhaitée peut et doit se réaliser sur la base d'une juste solution du problème des réfugiés. On peut notamment envisager le projet suivant :

(Suite page 3)

### DROIT ET LIBERTÉ

MENSUEL

30, rue des Jeûneurs - Paris (2<sup>e</sup>)

Tél. : GUT. 09-57

#### Tarif des abonnements

FRANCE :

Un an : 10 francs

Abonnement de soutien : 20 francs

ETRANGER

Un an : 18 francs

Compte Ch. Post. : 6070-98 Paris

Pour les changements d'adresse envoyer 1 franc et la dernière bande.

EN BELGIQUE :

On peut se procurer *Droit et Liberté*, ou s'abonner, au siège des Amis de *Droit et Liberté*, 43, avenue de Berchem Saint-Agathe, Bruxelles 8 - Téléphone : 27.56.39 et 22.93.94, ainsi qu'au « Cercle Culturel et Sportif Juif », 52, rue de l'Hôtel-des-Monnaies, Bruxelles 6.

Versements au C.C.P. 723895 de Léon GRINER, 9, Square Robert-Pequier, Bruxelles-7.

Le numéro : 10 francs belges.

L'abonnement annuel : 100 FB.

Abonnement de soutien : 150 FB.

Journal composé et imprimé par des ouvriers syndiqués S.P.E.C. — Châteauroux Gérants : S. BIANCHI

(Suite de la page 2)

« a) Israël reconnaît le principe du droit de retour des réfugiés arabes en territoire israélien ;

« b) Chaque réfugié pourra opter à titre individuel soit pour le retour, soit pour une compensation ;

« c) Une compensation devra être accordée à tout réfugié renonçant à son droit au retour, selon un barème établi à l'avance. Les paiements seront en devises lourdes pour les biens abandonnés, aussi bien que pour la perte du gagne-pain, l'interruption des études, etc.

« d) Les réfugiés optant pour le retour seront admis dans une période de dix ans, selon un quota annuel ;

« e) Ils seront installés et pourvus de nouveaux moyens d'existence, dans les villes et villages, de la même manière qu'on agit à l'égard des immigrants juifs arrivant dans le pays ;

« f) Les réfugiés retournant en Israël deviendraient automatiquement des citoyens jouissant de tous les droits civiques, et cela dès le premier jour de leur retour ;

« g) La réinstallation et la compensation des réfugiés seront financées avec l'aide de fonds internationaux ;

« h) Le rapatriement ne sera, en aucune manière, conditionné par un règlement politique ;

« i) Les réfugiés arabes constitueront librement un corps représentatif qui coopérera avec les délégués israéliens dans le but de réaliser ce projet.

« Lorsqu'ils envisagent la possibilité d'un rapatriement des réfugiés, les Israéliens s'imaginent souvent qu'il s'agit là d'un cauchemar », écrit Uri Avnery, qui ajoute :

« Il suffirait cependant d'envisager le problème du rapatriement en détail et de le considérer comme un véritable processus composé de multiples phases et ramifications pour que ce cauchemar disparaisse automatiquement. Le rapatriement ne sera ni soudain, ni catastrophique. Il sera graduel et sera basé sur de nombreuses clauses destinées à défendre ce qui doit être sauvegardé (...).

« Durant le premier stage, les réfugiés doivent se voir accorder la possibilité d'exercer librement leur choix et de soumettre leurs revendications. Cela signifie que des commissions mixtes, composées d'Israéliens et de délégués des réfugiés, pourront se mouvoir librement dans les camps de réfugiés pour recueillir des informations données en toute liberté, et, qu'enfin, des réfugiés pourront, à titre individuel, entrer en territoire israélien, afin d'avoir la possibilité de prouver leurs droits.

« Naturellement, cela impliquerait un changement d'atmosphère radical dans la région. » (...).

U.S.A.

● Une nouvelle phase

Si les manœuvres d'obstruction — « le filibuster » — employées par les sénateurs sudistes pour empêcher l'adoption des projets de loi antiracistes ne cessent pas avant le début du mois de juin, une nouvelle vague de manifestations intégrationnistes aura lieu cet été.

Cet avertissement émane de plusieurs leaders d'organisations intégrationnistes : M. Farmer, prévoit à Washington, une série de manifestations organisées par le C.O.R.E. (Congrès pour l'Égalité Raciale) dont il est le président national et qui seront « disciplinées, ordonnées, pacifiques et non violentes », a-t-il précisé ; le pasteur Martin Luther King, président de la Conférence des Leaders chrétiens du Sud (S.C.L.C.) a déclaré de son côté : « Je crois que le moment est venu de se lancer pleinement à l'assaut de la ségrégation au cours de l'été dans plusieurs villes de l'Alabama ».

Ces diverses déclarations et de récentes manifestations montrent que la lutte pour les droits civiques entre dans une nouvelle phase.

Ainsi, lors de l'inauguration officielle de la Foire de New-York, le C.O.R.E., malgré ses dissensions internes, atteint son objectif : non seulement émouvoir l'opinion publique, mais surtout « porter atteinte financièrement à l'exposition », montrant ainsi que l'ère de la passivité des noirs est révolue.

Un autre fait, très important, caractérise ce climat ; pour la première fois, à Cambridge, dans le Maryland, les noirs ont manifesté, non plus contre le racisme en général, mais contre un raciste, concrétisant ainsi leur action : une foule de 350 à 400 noirs s'était formée dans les rues de la ville pour protester contre la venue du dirigeant ségrégationniste George Wallace, gouverneur de l'Alabama. Armés de fusils et baïonnette au canon, les gardes nationaux pourchassèrent ceux qui s'opposaient aux arrestations : l'ordre fut donné alors à la troupe de lancer des gaz lacrymogènes.

Le Président Johnson, recevant récem-

ment un groupe de cent cinquante personnalités religieuses — catholiques, protestantes et juives — a déclaré : « Le projet de loi sur les droits civiques sera adopté, même s'il faut y passer tout l'été, et il aura force de loi, car la justice et la morale l'exigent. »

JUSTICE

● Étrange affaire

Le 22 avril, au tribunal correctionnel de Pontoise, se jugeait l'affaire Francisco Comlan, surveillant général au collège d'Erment, inculpé, le 25 janvier, pour avoir « exercé des violences et voies de fait avec port d'arme », sur la personne de Calvaire André, directeur de ce même établissement.

Affaire banale, mais l'accusé, Francisco Comlan, originaire du Dahomey, conteste absolument la version de la partie civile. Muté arbitrairement d'un collège à un autre, sur simple rapport de son directeur, qui lui reproche son comportement vis-à-vis des élèves féminines (reproches qui se sont avérés non fondés), M. Francisco est ensuite suspendu de son nouveau poste après une plainte de son ancien directeur, M. Calvaire, de qui il exigeait des explications concernant sa mutation.

A la barre, M. Francisco, qui termine une licence de lettres et de droit, répond avec infiniment de dignité et d'assurance. Non jamais il n'a insulté M. Calvaire. Bien sûr, leurs rapports étaient assez froids car, dès le début, M. Calvaire a témoigné de l'antipathie et même de la malveillance à son subordonné, allant jusqu'à lui refuser les clés de l'appartement auquel M. Francisco avait statutairement droit.

Quant à la scène qui motive sa comparution devant le tribunal, et au cours de laquelle M. Francisco aurait menacé M. Calvaire d'un couteau, la lame ouverte, elle se passa devant le collège d'Erment et eut plusieurs témoins. Si l'un d'eux, M. Looz, mécanicien, prétend avoir vu la lame ouverte, les autres, membres du personnel du collège, ne peuvent l'affirmer. M. Francisco reconnaît avoir sorti un couteau, mais fermé, et seulement pour répondre à la matraque brandie par le directeur.

Tout au long de sa déposition, on sent non pas l'hostilité, mais l'incrédulité du public, composé de gens du pays, alléchés par un article paru dans l'Echo Régional, du 26 septembre (un des journaux de la Seine-et-Oise), dans lequel il était question d'un surveillant général « originaire du Dahomey et de TEINT NOIR » qui « avait sérieusement importuné des jeunes filles, élèves de l'établissement ».

Une atmosphère d'ironie et de persiflage entoure l'accusé. Cet homme « au teint noir » ose donc contester les faits cités dans le réquisitoire ! Ce n'est pas possible ! Regardez donc M. Calvaire, son attitude modeste et douce : lui, brandir une matraque ? Allons donc ! Lui, un « obsédé du racisme » ? s'étonnera son avocat.

M. Francisco qui, assure le réquisitoire, est « d'une susceptibilité extrême et s'estime persécuté en raison de ses origines africaines », NE PEUT PAS avoir une juste idée de la réalité ! Il a été dépassé par les événements.

Ainsi, M. Francisco apparaît comme un être pouvant inspirer la crainte par son physique « de boxeur », dira la partie civile, et dont la conduite se situe sur un plan primaire, essentiellement passionnel. Rien, dans son comportement devant le tribunal, ne permet de justifier une telle appréciation. Mais les « on-dit », les insinuations jouent un grand rôle dans cette affaire.

Le jugement, rendu le 6 mai, abondera dans ce sens, puisque M. Francisco est condamné à verser le franc symbolique de dommages et intérêts à M. Calvaire, et à 500 francs d'amende, le minimum de la peine prévue par la loi pour ce genre de délits.

Si les faits reprochés à M. Francisco, quant à son comportement avec les jeunes filles avaient été prouvés, il aurait dû y avoir, non pas mutation, mais révocation, car on ne saurait admettre une telle conduite de la part d'un membre de l'enseignement. Mais dans le cas où l'enquête administrative s'est avérée être sans objet, cette mutation ne s'explique que par la malveillance.

Statutairement, la réintégration est obligatoire au bout de quatre mois, s'il n'y a pas de faute professionnelle.

Or, tous les témoignages, et même celui de M. Calvaire, s'accordent sur les qualités professionnelles du surveillant. Et pourtant, jusqu'à ce jour, M. Francisco n'a pas été réintégré.

M. Francisco, s'estimant lésé et rejetant les conclusions du tribunal, fait appel. Attendons les suites de cette affaire troublante à bien des égards.

(Compte rendu d'audience de Marguerite Kagan.)

Comment on écrit l'histoire

« COMME les Romains étaient méchants, Dieu les punit. Et pour pour les punir, il envoya les barbares... »

« Les barbares vinrent aussi en Espagne. Mais comme les Espagnols étaient très bons, ils devinrent, eux aussi, très bons » ...

Ces phrases sont extraites d'un manuel scolaire répandu (parmi d'autres, à peu près semblables) dans les écoles d'Espagne. Il s'agit d'un manuel d'histoire intitulé « Je suis espagnol », évoquant en un audacieux raccourci de 94 pages, les événements qui vont... d'Adam et Eve jusqu'à Franco. L'auteur, Agustín Serrano de Haro, porte le titre d'inspecteur de l'enseignement primaire. Publié en 1943, ce livre, qui arbore sur sa couverture, le nihil obstat de la censure, l'imprimatur de l'autorité religieuse et l'approbation de la

Passons quelques pages — car la place nous manque... La leçon 18 (p. 54-56), intitulée « Les juifs tuent un enfant » nous ramène aux sombres temps de l'Inquisition.

« En Espagne, il y avait alors un grand nombre de juifs.

« Et les juifs détestaient les chrétiens, et ils étaient furieux de voir que les enfants aimaient la Vierge et le Seigneur.

« C'est pourquoi ils tuèrent Saint Domingo du Val... »

Et l'auteur raconte comment après qu'il ait été capturé, « à minuit, tous les juifs influents se réunirent » et crucifièrent l'enfant « comme Notre Seigneur ».

Extraits du commentaire, en fin de chapitre :

« Qui sont les juifs ? Rappelé le crime horrible du Calvaire et la malédiction laplacable qui pèse éternellement sur la ra-

LA BIBLIOTECA DEL PARVULO. - VOLUMEN III

YO SOY ESPAÑOL

LIBRO DEL PRIMER GRADO DE HISTORIA

FOR AGUSTIN SERRANO DE HARO

Imprenta de Embudo y Frío

Dibujos de JOSE LOPEZ ARJONA



EDITORIAL ESCUELA ESPAÑOLA HIJOS DE EZEQUIEL SOLANA - CALLE MAYOR, 4 - MADRID



11

Moros y cristianos

A los moros les gustaba mucho España y tenían muchas ganas de ser los amos de nuestros pueblos, de nuestros campos, de nuestros montes, de nuestros mares.

Había entonces en España muchos judíos. Y los judíos, que tampoco querían a los españoles, dijeron a los moros por dónde tenían que entrar para apoderarse de España.

ce décide. — Les juifs aimaient-ils les Espagnols ? — Rappelé la trahison de Guadalete. — Haine intarissable des juifs à l'égard de ceux qui suivent le Christ. — C'est le torrent impur qui commence au Calvaire (...)

Vient ensuite un chapitre (p. 63-65) consacré à la découverte de l'Amérique :

« ... Les gens qui y vivaient quand arrivèrent les Espagnols, étaient des sauvages.

« Ils allaient nus et se peignaient le corps. Ils ne savaient ni lire, ni écrire ; ils n'avaient ni églises, ni écoles, ni routes, ni fabriques. Ils ne savaient même

21

Madre Española

América es muy grande, muy grande, muy grande, lo menos ochenta veces más grande que toda España.

Y las gentes que vivían allí cuando llegaron los españoles, eran salvajes.

Iben desnudos y con todo el cuerpo pintado.

No sabían leer ni escribir; no tenían iglesias, ni escuelas, ni carreteras, ni fábricas. Ni siquiera sabían lo que es el pan.

Y algunos eran tan feroces que se comían unos a otros.



18

Los judíos matan a un niño

En España había, por entonces, muchos judíos.

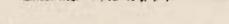
Y los judíos odiaban a los cristianos y les daba mucha rabia de que los niños quisieran a la Virgen y al Señor.

Por eso mataron a Santo Domingo de Val. Dominguito vivía en Zaragoza y quería ser capitán.

Era caritativo: daba su comida a los niños hambrientos. Era valiente: protegía a los niños débiles y desamparados. Era piadoso: y con otros compañeros atravesaba la ciudad cantando coplas a la Virgen.

Esto era lo que más irritaba a los judíos. Por eso pensaron en matarlo.

Y una tarde sí-



d'être les maîtres de nos villages, de nos campagnes, de nos montagnes et de nos mers.

« Il y avait alors en Espagne de nombreux juifs. Et les juifs qui n'aimaient pas non plus les Espagnols, dirent aux Maures par où ils devaient entrer pour s'emparer de l'Espagne. »

A la fin du chapitre, dans les commentaires explicatifs, destinés à orienter la leçon du maître, l'auteur met les points sur les i : « Trahison des juifs et négligence des chrétiens qui gouvernaient ; les deux dangers subsistent toujours dans la vie de la Patrie ». Et suggère : « Ecrire et apprendre : les Maures s'emparèrent de l'Espagne parce que les juifs et les traîtres les aidèrent ».

# « Le dessous du panier... »

**N**OUS sommes réunis dans les locaux de l'Amicale des Travailleurs Algériens, pièce claire et nue face à la Banque de France. Le responsable m'accueille avec chaleur et amitié. Ouvriers, employés et nouveaux arrivants en France viennent lui exposer leurs difficultés. Pendant qu'il les écoute ou qu'il prépare un papier, on bavarde avec moi. Lui-même se met patiemment à ma disposition pour me fournir des éclaircissements.

L'Algérien qui entre à l'instant a un visage cuivré, les yeux bleus et les pommettes hautes d'un Celte. Il dit : « Si je suis dans la rue sans chambre, les agents, ils m'embarquent. » Je dis que je protesterai violemment et qu'ils m'em-

PAR

**Nicole de BOISANGER-DUTREIL**

barqueront moi aussi. Il me regarde longuement : « Oh, mais vous serez dessus le panier et moi dessous. »

Le dessus du panier réservé à la Française : l'image m'est restée en tête.

Travailleur du bâtiment, il a été, à l'office de la main-d'œuvre de Picpus, mis en présence de listes d'offres d'emploi portant la mention restrictive qu'on n'employait pas d'Algériens. Même mention dans un bureau de placement privé, rue des Plâtres. Plusieurs chefs de personnel lui ont dit : « Que faites-vous ici ? On n'a pas besoin de vous. »

On me raconte à quel point l'embauche est difficile. 300 ans de présence française en Algérie, 132 ans de structure coloniale, sept ans de guerre et la destruction par l'O.A.S. de la moitié de l'infrastructure économique du pays ont abouti au manque d'emplois en Algérie. Le plan de Constantine n'en créa que dix mille. A son arrivée, l'immigré n'a qu'une hâte : se faire inscrire au chômage. (Hâte accrue par la crainte d'être emmené au poste, lors d'un des nombreux contrôles de police qui le guettent.) Ensuite il se présente à l'embauche selon la demande et, pour être affilié à la Sécurité Sociale, il accepte souvent n'importe quel travail dans des mé-

tiers parfois durs et malsains : industrie du cuir et de la peau, goudronnage, bétonnage.

**U**N garçon rond et joufflu à l'air enfantin soupire : « Et puis il y a le logement. » Il ajoute avec une poésie rêveuse : « Le terrassier qui couche la nuit dessous le pont, il ne reste pas sur la terre. » Oui, comment dénicher un toit ? Le travailleur algérien qui débarque dans de grandes villes surpeuplées n'a pas de temps à perdre pour trouver un logement introuvable. S'il erre sans abri, il est exposé à se faire arrêter comme vagabond. Où aller ? En appartement ? Ils sont d'autant plus pleins que depuis 1958 la construction des H.L.M. a diminué. A l'hôtel ? Ses compatriotes s'y entassent, parfois à cinq par chambre. Beaucoup d'hôteliers, en particulier des pieds-noirs qui se sont installés grâce à leurs économies rapatriées d'Algérie et à des prêts qui leur sont consentis en France, refusent la clientèle algérienne. Heureux ceux qui trouvent place dans des masures en voie de démolition, souvent sans électricité, où les vitres brisées sont remplacées par du carton et des planches. Heureux encore celui qu'un parent ou un ami recueille dans un bidonville sans égout ni éclairage, sorte de décharge publique s'étendant sur plusieurs hectares où les matériaux de rebut sont agencés pour servir d'abris à des milliers de gens.

Il y a aussi les foyers, exposés aux descentes de police. Ce fut le cas dans l'un d'eux, récemment, à Argenteuil. Au 212 de la rue de Belleville, quatre foyers consistent à un hébergement de dix jours au plus. Où aller ensuite ? Plus tard, un étudiant algérien me racontera qu'il en existe où le concierge est un ancien adjudant et où on ne peut pas se réunir le soir. C'est tout juste si chacun ne doit pas aller tout de suite au lit. Ses camarades et lui-même ont renoncé à y organiser des cours du soir.

Avec un peu de gêne, je demande à ces travailleurs si leur entourage français n'a pas des mots, des surnoms blessants pour eux. Le responsable sourit franchement : « Si on nous appelle bicots, ratons ? Dites-le carrément. Bien sûr. Dans le 13<sup>e</sup> arrondissement un bébé a été trouvé dans une poubelle. Aussitôt la rumeur a accusé les ratons de l'y avoir mis. »

(Suite page 12.)

## Plusieurs organisations (dont le MRAP) dénoncent les campagnes racistes visant les travailleurs algériens

Le communiqué suivant a été rendu public par diverses organisations au début du mois de mai :

Depuis quelques semaines, les travailleurs algériens en France font l'objet d'une campagne systématique de diffamation raciste et d'excitation à la haine dans une partie de la presse française.

Cette campagne, qui vise à dresser l'opinion publique française contre les travailleurs algériens et risque de compromettre l'amitié fraternelle entre les peuples de France et d'Algérie, tend à faire oublier les conditions d'existence effroyables faites aux travailleurs immigrés en France, dont nul n'ignore cependant le rôle important dans l'économie française.

Contre ces tentatives de division et de diversion, l'intérêt commun des travailleurs et de tous les démocrates est de lutter ensemble pour la défense de leur dignité et pour l'amélioration de leurs conditions d'existence.

Les signataires dénoncent la campagne odieuse qui prétend semer la discorde entre les travailleurs en même temps qu'entre la France et l'Algérie. Ils demandent que des mesures efficaces soient prises par les pouvoirs publics et les employeurs pour assurer aux travailleurs algériens,

comme à l'ensemble des travailleurs immigrés, des conditions plus dignes de travail et d'existence.

Ils font appel à l'opinion publique pour opposer concrètement aux tentatives du racisme et de la haine sa volonté de voir triompher la bonne entente et la solidarité fraternelle entre le peuple français et le peuple algérien.

Association pour la Promotion Algérienne (A.P.R.A.L.) ; Association d'Amitié et de Solidarité Franco-Algérienne (A.S.F.A.) ; Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (C.E.M.E.A.) ; Confédération Générale du Travail (C.G.T.) ; Revue « Esprit » ; Fédération Nationale Léo-Lagrange ; Jeunesse et Reconstruction ; Jeunesses Socialistes S.F.I.O. ; Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.) ; Parti Communiste Français ; Parti Socialiste Unifié (P.S.U.) ; Union des Etudiants Communistes ; Union des Etudiants de France (U.N.E.F.) ; Union des Grandes Ecoles ; Union des Jeunesses Communistes.

# Le vrai PÉTAIN

Une certaine presse mène actuellement campagne pour la réhabilitation de Pétain. Elle cherche à jeter le trouble dans les esprits en minimisant les responsabilités du chef de la « collaboration » en lui accordant les circonstances atténuantes, et elle donne aux jeunes une image faussée de celui qui serra la main à Hitler.

En marge de cette campagne, un ami nous envoie un article rétablissant la vérité sur les compromissions et les agissements de Pétain.

**J**E ne m'attarderai pas à examiner si l'armistice était nécessaire ou non. Personnellement, je crois qu'il fut une « faute » ; mais admettons que de bons Français aient pu, de bonne foi, le croire inévitable.

Le régime de Vichy, régime d'abandons, de mensonges, d'hypocrisie, débute, comme il se doit, par une équivoque : l'équivoque Pétain. Pour la plupart des Français, Pétain, c'était le « grand soldat », le « Vainqueur de Verdun ». Sans méconnaître ses mérites militaires, n'exagérons rien et n'oublions pas d'associer au « Vainqueur de Verdun », les noms du général Nivelle, du général de Castelnau et du général Mangin. N'oublions pas non plus le mérite des poilus, leur courage, leur volonté de vaincre. Mais constatons, avec amertume, que son moral, à lui, ne fut pas toujours brillant. Pétain, c'était le « pessimiste », qui ne croyait pas en la victoire. C'est pour cette raison qu'on lui préférerait, comme commandant en chef des armées alliées, un de ses subordonnés, le magnifique soldat, plein de feu et d'enthousiasme, qu'était Foch.

En mars 1918, Pétain demande qu'on engage des pourparlers de paix avec l'Al-

Nous, qui étions prisonniers en Allemagne à cette époque, ressentimes comme un affront la poignée de mains de Montoire.

On ne fit généralement pas attention, en France, à ce crime contre l'unité française que fut la cession, tacitement acceptée par Pétain, de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. En effet, un silence complice fut observé sur cette douloureuse affaire que les Alsaciens-Lorrains n'ont jamais pardonné à Pétain...

Nous comprimés encore bien moins que Pétain, le soi-disant défenseur de la Syrie contre l'envahisseur, non seulement ne sut pas défendre l'Indochine contre un autre envahisseur, le Japonais, mais encore lui ouvrit toutes grandes les portes de notre France d'Asie. Il est vrai que, cette fois, c'était notre ami Hitler qui l'exigeait. Toujours la même équivoque. Quand on a commencé, il faut bien continuer, ou alors il faut avoir le courage de se démettre. Ce que ne fit pas Pétain, le 8 novembre 1942, alors qu'il avait l'occasion de se racheter, de faire oublier ses « erreurs ».

En effet, bien que nous n'ayons pas de détails précis, il est certain que Pétain avait noué des intrigues avec l'amiral



La main dans la main d'Hitler.

Allemagne. En pleine guerre, en mai-juin 1918, il envisage la retraite, et même l'évacuation de Paris. Heureusement, il se heurte à l'énergie de Clemenceau, à la fougue de Foch. Toutes ces manœuvres sont exposées en détail par Raymond Poincaré dans le tome X de ses Mémoires : *Au service de la France*.

Mais Pétain avait une auréole. Par politique, par solidarité, on ne voulut pas le tenir à l'écart des artisans de la victoire à laquelle il avait contribué un peu malgré lui...

La suprême habileté d'Hitler fut de se servir du vieux Maréchal comme d'un paravent. C'est seulement grâce à son « prestige » que les colonies et la marine restèrent dans l'inaction. Pétain leur promettait l'honneur et l'intégrité ; elles le croyaient parce que c'était Pétain, alors que c'était Hitler qui neutralisait ainsi les dernières forces qui nous restaient. Hitler se promettait bien de profiter, par la suite, des moindres circonstances pour s'emparer, et de la flotte, et des colonies. Le Maréchal, malgré la baisse de ses facultés, avait bien fini par comprendre, dans le fond de lui-même, qu'on s'était moqué de lui. Le crime de Darlan, son complice, fut d'abord d'avoir voulu démolir la marine, puis, lorsqu'il eut renié ses erreurs, de ne pas avoir donné assez tôt à la flotte l'ordre de rejoindre l'Afrique du Nord. Le sabordement fut le dernier sursaut de nos marins. Il fut héroïque, mais il aurait pu être évité...

Leahy, ambassadeur des Etats-Unis à Vichy. On disait, à Vichy, qu'un avion avait tourné autour de la ville, attendant le signal de se poser pour enlever Pétain. Celui-ci, hésitant, tirillé entre ses conseillers, craignant des représailles immédiates et terribles (c'est son excuse), Pétain se « dégonfle ».

Lorsque Darlan eut pris la tête de la dissidence, à Alger, il déclara qu'il était d'accord avec Pétain. Le Maréchal le démentit formellement. Nous entendions, la mort dans l'âme, la vieille voix chevrotante qui proclamait : « Résistez, c'est l'ordre que je donne. » Résister ? Pas aux Allemands, bien sûr, auxquels Laval devait prêter nos bateaux marchands pour aller envahir la Tunisie ; non, à ceux qui venaient nous délivrer, à ces Américains que Pétain avait trompés.

**C**ETTE fois, c'était bien fini. Pétain, arrivé au tournant, avait choisi la mauvaise route. Il était pris dans l'engrenage. Il protesta bien, pour la forme, contre l'occupation de la zone dite libre, puis il l'accepta tacitement, s'y installa et continua à rester le « Chef de l'Etat ». Incroyable inconséquence.

D'abandons en abandons, il finit par sombrer dans les pires compromissions, acceptant d'étendre à la zone sud les ignobles mesures prises par les Allemands en zone nord. Peut-il exister un régime plus odieux que celui qui arrêtait et per-

(Suite page 8.)

# Comme si rien ne s'était passé ?

VINGT ANS ont-ils suffi pour que les martyrs soient oubliés, la vérité bafouée, les bourreaux disculpés, et pour qu'une vaste opération tendant à réhabiliter la trahison soit sans pudeur lancée ? A lire une certaine presse qui s'efforce, semaine après semaine, de justifier ou d'atténuer les crimes d'hier, tout en créant la peur et la rancœur pour ressusciter les haines aveugles, on se sent douloureusement alerté.

De l'hitlérisme, du racisme, des camps de la mort, les hommes de notre génération, même s'ils n'en ont pas été, dans leur chair, les victimes directes, conservent l'empreinte indélébile. Mais ces vingt années écoulées font que pour beaucoup — pour des millions de jeunes Français — il n'existe souvent qu'un point d'interrogation là où nous savons combien il y eut de croix et de cendres. C'est surtout envers ces jeunes qu'apparaissent criminelles les entreprises de falsification devenues si nombreuses depuis l'ouverture du procès des bourreaux de Francfort.

A en croire certains, Auschwitz ou Buchenwald n'auraient été, en effet, que de paisibles lieux pour un sain travail, et Neuengamme, Bergen-Belsen, des camps de repos où l'on envoyait les travailleurs fatigués se refaire une santé. Les chambres à gaz ? Une image d'Épinal. Les six millions de juifs exterminés ? Une invention de la propagande alliée. On sait comment Louis Martin-Chauffier et Rémy Roure ont répondu dans le *Figaro Littéraire* et le *Figaro* à un certain J.-P. Bermont qui volait au secours des tortionnaires d'Auschwitz dans cette feuille nazie où l'immonde Rebatet émerge encore chaque semaine de ses propres décombres.

A la négation pure et simple des faits, s'ajoutent d'ailleurs les « mémoires » plus ou moins tendancieuses, présentées sans contre-poids, les interprétations unilatérales d'événements complexes dont on mas-

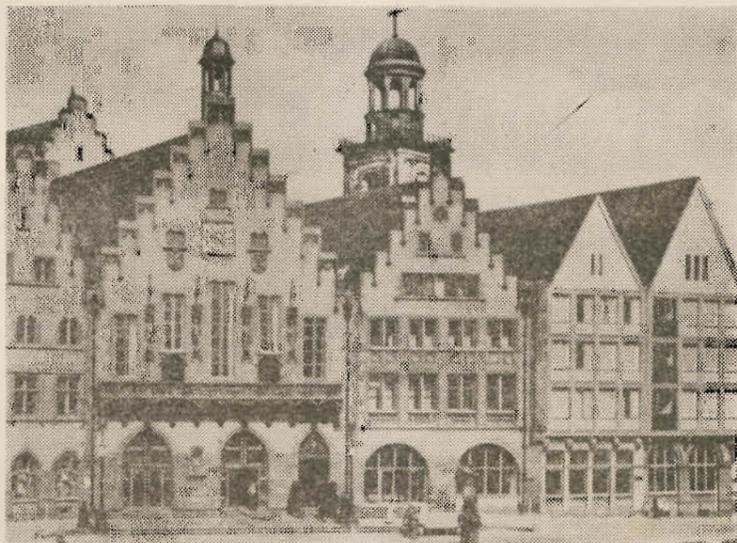
par  
**Michel DROIT**

que l'essentiel par des détails ma-honnêtement choisis... Ainsi se développe, à un rythme inquiétant, un vaste effort visant à laver les assassins ou leurs complices de toutes souillures, à faire oublier les crimes les plus inhumains, voire à les ériger à leur tour en martyrs.

Un Maurice Bardèche — qui ose encore écrire — ne se permet-il pas de dire (1), par exemple, en présentant ce qu'il appelle *Le credo de l'homme blanc*, que « la défaite de l'Alemagne en 1945 est la plus grande catastrophe des temps modernes » ?

De même que, pour un Raissinier, les déportés sont les principaux responsables de leurs propres souffrances, puisque les nazis avaient pris parmi eux les « Kapos », de même, pour un Bardèche, les responsables de l'antisémitisme sont, bien entendu, les juifs. Il vient, pour essayer de le démontrer, de publier plusieurs dizaines de pages où s'accumulent les plus grossiers sophismes.

Exagération ? On peut lire noir sur blanc dans la dernière livraison de « Défense de l'Occident » (2) que « Les juifs ont nourri eux-mêmes l'antisémitisme » (page 6) ;



LE « ROMER », à Francfort : c'est là que se déroule le procès des bourreaux d'Auschwitz

que « les fautes des juifs en général et de certains juifs en particulier transforment les juifs en boucs émissaires ». On ne faisait pas mieux dans *Au pilori* ou dans *Je suis partout*.

Bonne âme, Bardèche offre pourtant comme solution au problème, que les juifs renoncent aux « professions qui les mettent fatalement en vue », qu'ils vivent isolés dans leurs « zones d'habitats », pratiquant ce qu'il nomme le « sionisme à l'intérieur ».

Ce ne sont pas d'autres voies qui mènent au *numerus clausus*, à la ségrégation, aux ghettos, et nous retrouvons ici les thèses et les méthodes qui conduisirent au génocide hitlérien, car ces hommes puisent aux sources de leur maître. Là encore, on peut se demander si, à l'heure où l'on va célébrer le XX<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de notre pays, la mémoire des uns, les connaissances des autres, sont suffisantes pour lutter contre ces poisons qui, une fois déjà, ont failli mener l'humanité à son déshonneur et à sa ruine.

D'une façon plus générale, sommes-nous suffisamment conscients du péril,

lorsque nous voyons poser en termes d'ethnies ou de races des problèmes dont les données sont, en fait, sociales ou politiques ?

L'incontestable remontée des préjugés et des haines à laquelle nous assistons, ne saurait être, sans danger, sous-estimée. Avant toute chose, elle nous impose un inlassable combat pour la vérité, un constant effort d'éducation. Il ne faut pas permettre que l'on présente à la jeunesse une image faussée de l'hitlérisme et de ses crimes. Pour nous préserver de leur retour, il faut au contraire, plus que jamais, les montrer tels qu'ils furent.

Vingt ans après la défaite du nazisme, alors que les techniques de l'information et l'évolution sociale des peuples réduisent de vertigineuse façon, les distances entre les hommes, ne négligeons rien pour donner toutes ses chances à une véritable fraternité par dessus les frontières des Etats, et les distinctions des races.

(1) « Défense de l'Occident », octobre 1963.

(2) Mars 1964.

## BRUXELLES : Quand la xénophobie s'affiche

TOUT récemment, nos amis belges s'étaient émus d'une initiative prise par certains établissements publics de Bruxelles, qui avaient fait apposer des affichettes en interdisant l'accès aux étrangers.

A juste titre révoltés, les Amis de *Droit et Liberté* ont alors écrit au bourgmestre de Bruxelles, M. Cooremans, attirant son attention « sur les dangers que comportent de telles mesures, car, où s'arrêtera-t-on dans le domaine des interdictions à l'égard d'une communauté d'hommes qui ont quitté leur pays à l'appel du gouvernement belge », écrivaient-ils, ajoutant qu'ils protestaient « avec énergie contre de tels procédés pouvant déboucher sur une situation de pré-fascisme ».

### Il a le vin antisémite

Dans son état normal, « c'est un homme capable et attachant, qui devient vulgaire et odieux quand il a bu ». Il s'agit de M. Lode Craeybeckx, bourgmestre socialiste d'Anvers qui, se trouvant récemment dans un café de cette ville, se lança dans une basse et grossière diatribe contre les consommateurs israélites, laissant libre cours à sa rage antisémite, au point d'approuver implicitement le massacre des juifs pendant la guerre.

Mettant ses débordements sur le compte de l'ivresse, M. Craeybeckx se hâta d'écri-

M. Cooremans, le bourgmestre, leur répondit aussitôt, en reconnaissant l'exactitude des faits, précisant qu'il s'agissait d'une « initiative qui est personnelle à ces exploitants et à l'égard de laquelle l'autorité est sans action, aucune loi n'interdisant d'agir de la sorte ». Il ajoutait, néanmoins que, « dans un but d'apaisement », le commissaire de police était intervenu et avait réussi à faire enlever ces affichettes.

Les dangers d'une campagne xénophobe justifiaient pleinement l'intervention des antiracistes belges qui, par leur énergie et leur esprit de décision, ont su se faire aider des autorités pour mener leur action à bien.

re une lettre d'excuses à l'hebdomadaire juif de la ville. Mais les organisations et la population juive, très nombreuses à Anvers, et qui avaient toujours accueilli le bourgmestre avec amitié, ne s'estiment pas satisfaites pour autant, et exigent la démission de ce mauvais représentant de la population anversoise.

Il est probable que, devant la désapprobation de ses propres amis politiques, M. Craeybeckx ne briguera plus l'écharpe de bourgmestre aux prochaines élections d'octobre.

## Le phénomène Tixier-Vignancour

TIXIER-VIGNANCOUR s'est présenté au cours d'une conférence de presse donnée le mois dernier au Palais d'Orsay, comme le candidat de l'opposition nationale à la prochaine élection présidentielle.

Assisté de quelques amis, Le Pen, Dides, de Lacoste-Lareymondie, Thomazo, Demarquet, anciens députés, il a esquissé les grandes lignes de son programme, mais a déployé toute sa verve lorsqu'il a parlé des hommes qu'il allait affronter dans la course à la présidence, dans ce match où son tempérament de bretteur pourra se donner libre-cours, comme au Palais qui demeure son fief de prédilection.

La carrière de Jean-Louis Tixier-Vignancour, construite sur un support historique, s'est poursuivie selon une ligne de conduite en dépit des changements de régime et des variations de la politique française.

Les chahuts organisés par les « Camelots du Roy » — sections d'assaut de l'Action Française créés en 1908 — lui servent de banc d'essai où exercer ses talents d'animateur.

Son activité politique de l'époque étant étroitement liée aux agitations factieuses de 1934, il est élu député d'extrême-droite à Orthez, en avril 1936 (il a vingt-huit ans) ; invalidé pour manœuvres de corruptions et pressions, il est réélu cinq mois plus tard.

En 1940, bien entendu, on le retrouve à Vichy, où dans une profession de foi, il salue « les initiatives spectaculaires qu'a su prendre la puissance occupante ».

C'est lui que Roger Martin du Gard décrit occupé à « manger du juif et guetter pour l'injurier encore, Léon Blum, distant et malheureux ».

Sa carrière se poursuit dans le gouvernement Laval où il exerce la charge de secrétaire général adjoint à l'information. Très vite, il se retrouve dans l'opposition, si l'on peut dire, ne respectant pas les devises familiales mises en honneur par les collaborateurs. Il est interné à Vals-les-Bains et part en Tunisie.

Après-guerre, on le retrouve avocat de Baranès dans l'« affaire des fuites », défenseur de Kowacs dans celle « du bazooka » ; il participera à l'« affaire des barricades » ; il défendra Salan et Bastien-Thiry, sans compter d'innombrables causes O.A.S.

il subira, il est vrai, quelques échecs. En particulier, c'est en vain qu'il s'acharnera contre le M.R.A.P. lors de l'affaire des « Nouveaux Maîtres », notre Mouvement ayant été poursuivi pour s'être opposé à la projection de ce film antisémite et xénophobe. Malgré les plaidoiries fielleuses de Tixier-Vignancour, les producteurs seront déboutés et condamnés aux dépens, l'action du M.R.A.P. reconnue légitime.

On savait depuis longtemps que Tixier-Vignancour pouvait se permettre bien des choses. Le maurassien d'avant-guerre, le collabo de 1940, a trouvé dans la guerre d'Algérie l'occasion majeure d'une agitation renforcée.

Hors du prétoire, comme devant les tribunaux, à la tête du « Rassemblement National » et d'autres formations factieuses, il a poursuivi, dans une impunité totale, ses menées fascistes et racistes.

En vérité, il faut bien constater qu'il a la partie belle. Candidat à la présidence de la République : cet antirépublicain ne pouvait mieux espérer !

## Vacances Printemps-Eté en ISRAEL

Départs spéciaux par avion EL AL ou AIR-FRANCE

Prochains départs :

Le 25 mai — retour le 8 juin  
Le 31 mai — retour le 23 juin  
Le 9 juin — retour le 21 juin  
Le 14 juin — retour le 5 juillet  
Le 28 juin — retour le 19 juillet

POUR LE PRIX : à partir de 1.240,00 FRANCS (Hôtel et petit déjeuner compris)

Nombreux départs en juin - juillet et août

Par bateau : à partir de 710,00 francs

PRIX SPECIAUX POUR GROUPES

Pour tous renseignements, s'adresser à l'agence de tourisme bien connue :

**L'OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE**

(Direction : M. KOTZKI)

18, rue Bleue, PARIS (9<sup>e</sup>) — PRO. 91-09

78, boulevard Barbès, PARIS (18<sup>e</sup>) — ORN. 09-00

BILLETS DE CHEMIN DE FER, AVION ET BATEAU POUR TOUS PAYS

EAU - PLOMBERIE - GAZ

Installations sanitaires

Réparations de tous systèmes

chauffe-eau : 3 jours

chauffe-bains : 8 jours

TOUTES ROBINETTERIES

**CREITZ Joseph**

5, rue Jules-Jouy

PARIS (18<sup>e</sup>)

Tél. : ORN. 23-69

7 h. à 9 h. — 12 à 14 h.

soir de 20 à 21 h.

# 15<sup>e</sup> JOURNEE NATIONALE contre le racisme l'antisémitisme et pour la paix

PLUS que quelques jours, et ce sera, dans le cadre magnifique du Palais de l'U.N.E.S.C.O., la XV<sup>e</sup> Journée Nationale contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix, organisée par le M.R.A.P.

Ce rassemblement, devenu traditionnel, revêtira cette année un intérêt tout particulier. Les débats porteront en effet sur l'analyse et l'application d'une importante résolution de l'O.N.U. : la Déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, adoptée le 20 novembre dernier, à l'unanimité, par l'Assemblée générale des Nations Unies.

Nous avons, dans notre dernier numéro, présenté les différents points de cette résolution et les suggestions qu'elle contient pour l'action antiraciste. La page que nous lui avons consacrée, éditée sous forme de tract, est actuellement diffusée très largement. Ce document est à la disposition de ceux de nos lecteurs qui souhaitent le recevoir. Grâce à ces tracts, chacun peut connaître de façon précise, les problèmes posés à la Journée Nationale, et faire parvenir au M.R.A.P. son avis, une place étant réservée à cet effet en marge du texte imprimé.

## LE DEROULEMENT DE LA JOURNEE

Sur la base de la résolution de l'O.N.U., l'ordre du jour de la Journée Nationale a été divisé en une série de thèmes, sur lesquels des exposés sont préparés par des rapporteurs qualifiés. Cet ordre du jour s'établit comme suit :

### A. — LE RACISME AUJOURD'HUI

- 1) A travers le monde, par Pierre Paraf.
- 2) Les Français et le racisme, par Paul Maucois et Albert Memmi.
- 3) La propagande raciste et antisémitisme :
  - a) Les préjugés raciaux dans la presse quotidienne, par Mlle Colette Guillaumin ;
  - b) Organisations et publications racistes, par M<sup>rs</sup> Charles Lederman ;
  - c) Les thèmes actuels de la propagande raciste et antisémitisme, par M<sup>rs</sup> Schapiro.
- 4) Les préjugés raciaux, par le professeur Otto Klineberg.
- 5) Les incidences du racisme sur la santé mentale, par le docteur Le Guillan.
- 6) Les pratiques racistes (discriminations), par les représentants des syndicats, de l'U.N.E.F., des organisations antillaises, africaines, algériennes et gitanes.

### B. — CONTRE LE RACISME

- 1) Le racisme devant le Droit, par le Bâtonnier Paul Arrighi.
  - 2) Propagande et action antiracistes :
    - a) Rôle des grands moyens d'information (presse, radio, télévision, cinéma) ;
    - b) Rôle des organisations démocratiques et culturelles.
  - 3) L'enseignement et le racisme, par le Professeur Marc-André Bloch.
  - 4) Protection et développement des minorités victimes des discriminations raciales.
- Les interventions des participants, notamment les représentants d'organisations et groupements, apporteront sans nul doute de nombreux et passionnants compléments aux rapports prévus.

## POUR PARTICIPER A LA JOURNEE NATIONALE

La Journée Nationale est ouverte à tous les antiracistes.

Si vous n'avez pas encore de carte de participant, il vous suffit d'en demander à un militant du M.R.A.P., d'écrire ou de téléphoner au siège du Mouvement, 30, rue des Jeuneurs, Paris-11<sup>e</sup> (GUT. 09-57).

EN RAISON DE L'IMPORTANCE DE L'ORDRE DU JOUR, L'OUVERTURE AURA LIEU A 9 H. 15 PRECISES. Chacun est invité à être présent à cette heure pour pouvoir suivre l'ensemble des débats.

## A MIDI 15, DEJEUNER AU RESTAURANT DE L'U.N.E.S.C.O.

Comme les années précédentes, un déjeuner amical aura lieu à 12 h. 15, au restaurant de l'U.N.E.S.C.O. On peut encore retenir des couvertures (30 F le repas, tout compris), au siège du M.R.A.P., par lettre ou par téléphone (règlement par chèque bancaire ou au C.C.P. de « Droit et Liberté » : 6070-98 Paris).

## POUR UNE ACTION RENFORCEE

Il ne fait pas de doute que la Journée Nationale, plus encore que les années précédentes, apportera un enrichissement inappréciable à tous ceux qui en suivront les travaux, ouvrant la perspective d'une action renforcée contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme.

Au Théâtre National Populaire  
pour le 15<sup>e</sup> anniversaire du M.R.A.P.  
et la remise du Prix de la Fraternité



A gauche : le président Pierre PARAF remet le prix de la Fraternité à VERCORS. A droite : l'arrivée de la foule au T.N.P. Ci-dessus : une vue de la salle archi-comble.

## Charles PALANT :

# « Quinze ans après... »

Ouvrant la soirée, Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., déclare :

Il y a quinze ans, le 20 mai 1949, nait, au cours d'une mémorable Journée Nationale, au Cirque d'été à Paris, le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix.

Tout comme la prochaine Journée Nationale, qui aura lieu le 24 mai prochain, au Palais de l'U.N.E.S.C.O., la présente manifestation est une étape dans l'action ininterrompue poursuivie depuis lors par notre Mouvement.

Mais, plus que l'occasion de grands discours, un anniversaire doit être une fête de famille. La nôtre est grande. Elle est belle et riche parce qu'elle compte dans ses rangs, avec d'innombrables Françaises et Français de toutes opinions, de toutes confessions, tant de concitoyens qui honorent notre pays de leur intelligence, de leur savoir, de leur courage exemplaires.

Cette grande famille antiraciste garde au peuple français, en ce siècle de mutations extraordinaires, son immortel visage de combattant pour la défense de la dignité humaine, de la fraternité humaine.

Notre famille est unie et cohérente. En peut-il être un meilleur témoignage que la présence côte à côte, ici même, de nos amis André Blumel, président-fondateur du M.R.A.P. ; de l'homme qui, au terme d'une carrière tout entière vouée à la défense de la justice, a présidé durant neuf ans notre Mouvement et en est son président d'honneur, M. Léon Lyon-Caen et enfin notre cher président Pierre Paraf.

Sauf à mieux faire que citer les nobles paroles du Président Lyon-Caen écrites pour cet anniversaire (1) :

Pendant quinze ans, notre association a défendu sans défaillance nos généreux idéaux qui se confondent avec les idéaux de la République.

Quinze ans de campagnes contre le racisme, quelles qu'en soient les formes, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes !

Quinze ans de lutte incessante contre les discriminations et les haines raciales et confessionnelles, contre les atteintes portées à la dignité humaine, aux libertés publiques fondamentales, à l'égalité entre les citoyens, dans quelque pays qu'elles se manifestent ! (...)

Je souhaite aux courageux dirigeants de notre Mouvement la même fidélité, la même persévérance, la même hauteur de vues qu'ils ont montrés pendant les quinze années écoulées depuis sa création.

En ce dimanche 24 mai qui est, dans toute l'Europe, la Journée de la Déportation, réaffirmons notre fraternelle solidarité à ceux, sur tous les continents, sous tous les cieux qui mènent la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Faisons du souhait du Président Lyon-Caen le serment de tous les antiracistes.

(1) Voir cette déclaration dans notre dernier numéro.

## L'allocution du Président Pierre PARAF

# « Au nom de ceux qui ont connu beaucoup de souffrances et mené beaucoup de combats... »

Voici le texte de l'allocution prononcée par Pierre Paraf, président du M.R.A.P. :

Ce soir d'avril, dans la gravité qui s'attache à cette journée anniversaire de la libération des déportés, est pour nous un soir de fête, un soir de communion.

Parce que tant d'illustres et amicales présences offrent aux quinze ans du M.R.A.P. la plus belle des consécérations.

Parce que sur la scène du T.N.P. qui incarne, dans la plus haute tradition française, le renouvellement de l'art théâtral, sur cette scène où passera toujours pour nous la chère ombre de Gérard Philipe, nous avons l'honneur de décerner le Prix de la Fraternité.

Fraternité, le troisième terme de notre devise, le grand mot inscrit sur les murs, piétiné pendant cinq ans sur notre sol et qu'on craignait de voir extirper aussi dans les chambres à gaz hitlériennes, nous voulons le faire refluer pleinement sous notre ciel de France.

Ce qu'est notre Mouvement, surgi de la Résistance, notre ami Charles Palant, son secrétaire général, l'ancien déporté d'Auschwitz, l'a défini dans ses épreuves, ses combats, ses espérances.

La tâche du M.R.A.P., c'est de détecter le mal, de le prévenir, de le guérir.

Il dénonce ceux qui entretiennent les préjugés, attisent les haines entre les peuples et les hommes.

Par le Prix de la Fraternité, créé sous son égide, il signale aussi à l'opinion les artistes qui ont bien mérité de l'humanité.

Aussi notre première pensée, ce soir, va-t-elle vers tous ceux qui souffrent encore des inégalités et de la ségrégation raciales, vers tous ceux qui se trouvent isolés encore par des rideaux de malentendus et de mensonges, amenés par les conditions sociales de leur vie, à être des parias dans le monde de 1964. Vers nos frères noirs, gitans, travailleurs étrangers perdus dans le désert de l'indifférence et de l'incompréhension, israéliens contre lesquels en certains pays, malgré leurs six millions de morts, la haine n'a pas désarmé.

CHAQUE année, de généreux esprits puisent leur inspiration dans cette détresse, dans la volonté de réparation, de rédemption. Ainsi, en 1964, le jury a-t-il distingué dans le domaine sociologique deux solides études sur la situation actuelle de l'Afrique du Nord : « Le Dernier Quart d'Heure », d'Albert-Paul Lentin ; « Paysans Algériens », de Michel Lannay.

Dans le domaine cinématographique, le film de Maurice Delleux : « Rue des Capucines » inspiré par « Alain et le Nègre », le roman de Robert Sabatier, aimable confrontation dans le cadre du Paris belleveillois, d'un petit garçon blond, d'abord réti-

cent, hostile, puis conquis par le grand nègre qui lui offre son affection de frère africain.

Dans le domaine de la chanson, il a retenu deux œuvres poignantes et, désormais populaires, de Jean Ferrat : « 400 Enfants Noirs » et « Nuit et Brouillard », qui fixe en de sobres et pathétiques harmonies, la passion de nos déportés, trop souvent oubliée, ignorée de certains, auxquels il est arrivé de répondre : « Hitler, connais pas... ».

Mais l'un des problèmes fondamentaux de la deuxième moitié de notre siècle, c'est celui de la faim ; de ces deux milliards d'hommes privés de tout, dont la misère est devenue un scandale et un remords. Il suffirait de prélever par convention internationale un faible pourcentage sur les budgets de guerre pour que cette misère soit allégée.

C'est à cette œuvre de salut que s'est dédiée une personnalité brésilienne de réputation mondiale, le président de l'Association Mondiale contre la Faim, M. l'ambassadeur Josué de Castro, qui me permettra de lui dire que depuis ces dernières semai-

nes, son nom est plus que jamais cher, et plus que jamais respecté.

C'est dans cet esprit de clairvoyance et de générosité à l'échelle de l'univers qu'il a présidé à la réalisation du film « Tonnerre sur le monde », auquel notre jury a tenu à marquer sa gratitude et son admiration.

APRES ces mentions et cet exceptionnel hommage, c'est maintenant le lauréat du Prix de la Fraternité que je voudrais saluer, notre ami Vercors.

Vous appartenez au M.R.A.P. depuis sa fondation par votre nom, par votre actif concours. Vous appartenez désormais au Prix de la Fraternité : ce Prix s'adresse à l'ensemble de votre œuvre et plus spécialement à une pièce qui a fait, durant des semaines, des salles pleines au Palais de Chaillot, « Zoo ou l'Assassin philantrope ».

Vous avez été, en ce temps où, par une

(Suite page 8.)

# Les personnalités

BANBULA, consul général de Pologne ; Fernand SARFATI, représentant M. d'Arboussier, ambassadeur du Sénégal ; BOGATCHEV, représentant M. Vinogradov, ambassadeur de l'U.R.S.S.

Nous avons également noté la présence de : MM. Edouard BONNEFOUS, sénateur ; Jean PIERRE-BLOCH, Edouard DEPREUX, Georges MARRANE, Daniel MAYER, anciens ministres ; Mme Suzanne CREMIEUX, sénateur ; MM. Robert BALLANGER et J.-P. PALEWSKI, députés ; de VERICOURT, conseiller municipal de Paris ; Jacques FOLLUPT, ESPERABER, ancien député, conseiller d'Etat honoraire ;

Mgr LALANDE, président de Pax Christi ; le R.P. LIEGE, les abbés ROCHON et GLASBERG ;

MM. l'Ingénieur Général Louis KAHN, président du Consistoire Israélite de France ; le Dr V. MODIANO, président du Conseil Représentatif des Israélites de France ;

M. le Pasteur DUCROS, président du Christianisme Social ;

# « Aider à rapprocher les hommes à les faire s'entr'aimer... »

Répondant à Pierre Paraf, Vercors a déclaré :

L vient un âge pour l'écrivain, qui lui cause généralement bien du tourment. Pas encore assez détaché des vanités de ce monde pour ne pas souffrir de l'insuccès d'un roman d'une pièce de théâtre, il commence de l'être trop pour que le succès d'une pièce ou d'un roman le réjouisse comme il l'eût fait vingt ans plus tôt.

C'est qu'il mesure sans illusion, en vieillissant, le peu d'influence qu'un ouvrage littéraire — mis à part une ou deux œuvres par siècle — a sur le train du monde, et d'ailleurs, un simple coup d'œil sur la plus modeste bibliothèque municipale le renseigne sur le sort poussiéroux réservé, pour la plus grande part, aux milliers de livres qui paraissent

chaque année. Capable ainsi de se désoler sans être, en revanche, capable de se réjouir dans la même mesure, il en vient à se demander s'il est bien nécessaire d'ajouter encore un livre à cette masse poussiéreuse, sinon parce que, comme l'a dit Sartre, des livres, il en faut. Encore n'est-il pas assuré qu'il en faille tellement.

En bien, mon cher président, mes chers amis, Mesdames et Messieurs du jury, cet homme un peu désabusé à l'égard du succès, voilà qu'il se découvre des ressources inattendues et oubliées de bonheur et de joie, concernant sa carrière d'écrivain : il n'eût pourtant jamais songé qu'un prix littéraire, fut-ce le Renaudot ou même le Goncourt, réussissait à lui cacher la vanité de l'écriture et celle plus grande encore d'une renommée passagère. Mais le prix qu'il reçoit, auquel il ne s'attendait pas, porte un nom qui, à lui seul, suffit à bouleverser ces pensées moroses : le Prix de la Fraternité ! D'un coup, par ce seul mot, il se sent récompensé de ses peines. Puisqu'il a mérité ce titre, c'est donc que son travail n'a pas été tout à fait vain, qu'il n'a pas seulement servi à distraire ou délasser quelques lecteurs, c'est donc qu'il a réellement aidé peut-être à rapprocher les hommes, à les faire s'entr'aimer plutôt que de se haïr. Oui, à cette seule idée, il se sent payé de ses peines passées, et justifié pour ses peines à venir. Encouragé, en un mot, à persévérer dans l'écriture. Je vous devais ces confidences, mes chers amis, pour que vous puissiez mesurer à quel prix je mesure moi-même l'honneur que vous me faites.

Il y a une deuxième raison pour laquelle je me réjouis profondément de cette récompense. C'est qu'elle me soit donnée à l'occasion de la pièce qui fut jouée ici-même, sur ce plateau dans la mise en scène de Jean Deschamps et qui a réellement fait vivre, et qui s'appelle « Zoo ». Car cette pièce répond à un grave souci, qui m'occupe depuis bien des années. Et ce souci, c'est le relent de racisme inconscient qui subsiste en chacun de nous, même souvent chez ceux qui se croient les plus antiracistes. Ce relent se manifeste par une sorte de complicité — elle aussi inconsciente — avec les arguments racistes ; puisque, si on les contredit, ces arguments, c'est donc qu'on accepte de les discuter. Or, vouloir prouver que, quels que soient leurs pays ou leur couleur, les hommes se valent tous parce qu'il n'y a pas de différence biologique ou psychologique entre les races, c'est admettre du même coup que, s'il y avait une différence, elle entraînerait, comme le disent les racistes, une différence de valeur. Et alors, comme il y a quand même des différences, on essaie de les cacher, ou bien de prouver que ces différences ne comptent pas, et c'est ainsi se mettre sur la défensive, c'est permettre aux racistes de faire valoir leurs arguments, et d'entraîner de les écouter.

C'est pourquoi rien ne me paraît plus urgent, avec la lutte contre la faim à laquelle préside Josué de Castro, que la lutte que vous menez, Messieurs, dans le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, et que vous présidez, mon cher ami. Et je vous remercie une dernière fois de m'avoir donné l'occasion de vous en exprimer chaleureusement ma gratitude.

(Suite page 8.)

impressions qu'ils tiraient du film et de la soirée. Petite compensation, bien sûr !

Cette anecdote, que la jeunesse de ses héros rend d'autant plus attendrissante, émouvante même, caractérise fort bien l'atmosphère générale de la soirée : les spectateurs et participants témoignèrent d'un enthousiasme extraordinaire qui, pas une minute, ne se relâcha.

La grande salle du Théâtre National Populaire offrit, ce soir-là, un spectacle inoubliable : plus de 2.500 personnes se pressaient dans ce cadre grandiose.

Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., ouvrit la manifestation en saluant l'assistance et en citant les personnalités présentes. En quelques mots, il définît le Mouvement, son action, ses combats et ses objectifs.

Il appartenait, naturellement, au président Paraf, de remettre officiellement, au nom du jury, le Prix de la Fraternité et son montant, à Vercors, qui arriva sur scène en compagnie de Georges Wilson, qui avait tenu à venir, lui aussi, exprimer sa sympathie au lauréat et au public réuni ce soir-là dans son théâtre.

Le discours de remerciement de Vercors fut tout empreint de modestie et d'émotion, et il conclut en s'associant à l'hommage rendu à Josué de Castro, à travers le film « Tonnerre sur le monde », mentionné spécialement par le jury.

C'est sous les applaudissements de l'immense salle que Vercors, Georges Wilson, Pierre Paraf et Charles Palant se retirèrent, laissant la place, après un bref entr'acte, au film « Samson ».

# LA SOIREE DU T.N.P.

## L'allocution du Président Pierre PARAF

(Suite de la page centrale)

minorité de Français, la France était profanée, de ceux qui sauvèrent l'honneur.

Le nom de Vercors évoque deux œuvres clandestines qui comptent parmi les plus hautes de l'occupation.

« *Le Silence de la Mer* », l'infranchissable désert qui s'oppose, dans un foyer de France, à la sympathie d'un de ces rares bons Allemands qui tendaient une main timide, attendaient vainement un geste, une parole et, devant l'atrocité de l'occupation nazie, ne rencontraient que le refus du silence.

L'autre livre porte un titre doublement symbolique : « *La Marche à l'Etoile* ».

L'Etoile, celle de France qui attirait nos frères étrangers, les amenait lorsque la patrie était en danger, à s'engager pour elle. C'est pour cette étoile que tant d'entre eux étaient tombés dans la Légion Etrangère pendant la grande guerre, que tant d'autres ont pris le maquis dans la deuxième guerre mondiale, contre les gouvernements de leurs propres pays, identifiant leur idéal à celui de la France.

Mais sur le chemin, les hitlériens, les collaborateurs à leur service avaient placé une autre étoile, l'étoile de David que, pour les humilier, les vouer plus sûrement au massacre, ils imposaient aux poitrines des juifs. Les marcheurs à l'Etoile devenaient des porteurs d'étoiles.

Mais cette Etoile de David, la persécution n'a pas réussi à l'éteindre; et l'Etoile de France a brillé à nouveau pour tous les peuples qui continuent à croire en elle.

Avec « *Les Animaux dénaturés* », roman philosophique devenu sur la scène du Théâtre National Populaire, « *Zoo ou l'assassin philanthrope* », Vercors est allé au cœur même du problème raciste.

Son ironie ardente a pourfendu les doctrines qui conduisirent des millions de juifs, de slaves, de gitans au four crématoire.

Par-delà ces frères dont le génocide a fait la honte de leurs assassins, Vercors est allé bien plus loin, jusqu'à ces frontières de la primitivité où, pour ces théoriciens d'un racisme condamné par la science et la conscience, des races prétendument inférieures, peuvent être librement exploitées, persécutées.

Vous avez répondu, Monsieur Vercors, à la manière des contes de Voltaire, de nos philosophes du siècle des Lumières où, comme disait Anatole France, les métaphysiciens eux-mêmes parlaient clairement.

Pendant trois actes, vous nous avez intrigués, amusés, émus. Et vous nous avez donné à la fin la clef de l'insoluble problème.

Mes deux confrères, les journalistes britanniques de « *Zoo* », se sont prononcés en vrais militants du M.R.A.P.

L'un a proclamé : « *Le racisme, c'est la loi du plus fort et rien d'autre* ». Car il n'est autre différence que celle de l'évolution, l'humanité reste un bilan à conquérir. La noblesse est de s'élever au-dessus de la nature, de ses instincts. C'est l'état de perpétuelle insurrection morale. C'est la résistance — un mot qui vous est familier.

L'autre a conclu magnifiquement votre comédie dramatique : « *L'homme n'est pas dans l'homme. Il faut l'y faire éclore* ».

C'est parce que vous avez, avec autant d'esprit que de ferveur, contribué par votre œuvre et par vos actes à cette éclosion, que nous sommes fiers de vous apporter notre hommage, au nom de ceux qui ont connu beaucoup de souffrances, mené beaucoup de combats, et de vous décerner ce soir le Prix de la Fraternité.



M. VINCE, ambassadeur de Hongrie (en haut à gauche) s'entretient avec Charles PALANT et avec M. Josué de CASTRO, que l'on voit (photo de droite au centre) dans sa loge, avec M. Daniel MAYER, président de la Ligue des Droits de l'Homme. Au centre, à gauche : Mgr LALANDE, président de Pax Christi. Dans l'escalier descendant à la salle (photo du bas), on reconnaît, au centre, le professeur Laurent SCHWARTZ.

## Les personnalités

(Suite de la page centrale)

MM. LAURE, secrétaire général de la Fédération de l'Education Nationale ; VILLALANTE, représentant l'Union Nationale des Etudiants de France ; B. VINOCEKAS, président de l'Union des Etudiants Juifs de France ; Gérard TIERSEN, secrétaire général de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne ; Michel ROLLAND, représentant la C.F.T.C. ; Claude-Roland SOUCHET, secrétaire général de la Jeune République ; CREMIEU-ALCAN, président de l'Association Française de Lutte contre la Faim ;

M. Charles LEDERMAN, président d'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide ; Alfred GRANT, secrétaire général de l'Union des Sociétés Juives de France ; Jacques LAZARUS, secrétaire de l'Association des Juifs originaires d'Algérie ; M. VILNER, président de l'Amicale des Anciens Déportés Juifs de France ; Isi BLUM, secrétaire général de l'Union des Engagés Volontaires et Anciens Combattants Juifs ;

Mme COME, vice-présidente de l'Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance ; Mme DAVID, secrétaire générale des Etudes Tziganes ;

M. LE MARELEC, secrétaire général de France-Pologne ; Mme LOREE, secrétaire nationale du Secours Populaire Français ; M. DELARUE, secrétaire général de Travail et Culture.

★

Beaucoup d'autres personnalités, dans l'impossibilité d'être présentes, avaient tenu à exprimer au M.R.A.P., avec leurs excuses, le témoignage de leur sympathie :

MM. Vincent AURIOL, ancien Président de la République ; Gaston MONNERVILLE, président du Sénat ;

MM. Walter EYTAN, ambassadeur d'Israël ; le Baron Adolph BENTINCK, ambassadeur des Pays-Bas ; Mita MILJKOVIC, ambassadeur de Yougoslavie ; Jean d'AVERNAS, conseiller de l'ambassade de Belgique ;

MM. le Général CATROUX, grand chancelier de la Légion d'Honneur ; René CASSIN, membre et ancien président de la Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies ;

MM. Marcel ACHARD, le pasteur Marc BOEGNER, René CLAIR, Georges DUHAMEL, André MAUROIS, de l'Académie Française ; Roland DORGELES, de l'Académie Gencourt ;

MM. François BILLOUX, René CAPITANT, Emile CLAPAREDE, Edouard MICHELET, Jules MOCH, Maurice THOREZ, anciens ministres ;

MM. Raymond BARBET, Raoul BLEUSE, Paul CERMOLACCE, André CHANDERNAGOR, B. CORNUT-GENTILLE, Antoine COURRIERE, Fernand DARCHICOURT, Etienne FAJON, Eugène

FOURVEL, Fernand GRENIER, Jean LOLIVE, H. MECK, Louis ODRU, Achille PERETTI, R. REGAUDIE, Mme Jacqueline THOME-PATENOTRE, MM. René TOMASINI, Francis VALS, R.A. VIEN, députés ;

MM. Jean BERTAUD, Roger CARCASSONNE, Jacques DUCLOS, Raymond GUYOT, Jean LEGARET, Marius MOUTET, C. PHILIPPON, sénateurs ;

MM. Raymond BOSSUS, vice-président du Conseil général de la Seine ; le Dr Roger PINOTEAU, vice-président du Conseil municipal de Paris ; Pierre DREYFUS-SCHMIDT, maire de Belfort ; Auguste GILLOT, maire de Saint-Denis ; Clément BAUDOIN, conseiller municipal de Paris ; Mme L. CADORET, maire adjoint de Gennevilliers ;

MM. l'Amiral MUSELIER, ancien chef des Forces Françaises Navales Libres ; le général TUBERT, ancien député-maire d'Alger ; Maurice LENORMAND, ancien député de la Nouvelle Calédonie ;

Mme Francisque GAY, Mme Robert ATTULY ;

M. Jean ROCHE, recteur de l'Université de Paris ; les professeurs Henri V. VALLOIS, Théodore MONOD, Charles SADRON, Jean DRESCH, Michel LAUNAY, Marcel PRENANT ;

MM. Raoul FOLLEREAU, président de l'Ordre de la Charité ; l'abbé PIERRE ; l'abbé Jean TOULAT ;

MM. Georges AURIC, Darius MILHAUD, Jean CASSOU, conservateur en chef du Musée d'Art Moderne ; Jacques CHABANNES, président de la Société des Gens de Lettres ;

Les écrivains Marcelle AUCLAIR, Claude AVELINE, Maurice DRUON, Robert MERLE, Anne PHILIPPE ;

Les peintres GROMAIRE, Jean LURÇAT, Nadia LEGER, Edouard DERMIT, M. Daniel-Henry KAHNWEILER ; les artistes Espanita CORTES, de l'Opéra ; Georges CHAMARAT, de la Comédie Française ; Françoise SPIRA, directrice du Théâtre de l'Athénée ; Annie CORDY, Corinne MARCHAND, Jean MERCURE, Michel PICCOLI, Rika ZARAI ; les cinéastes CHRISTIAN-JAQUE et Gérard OURY ;

MM. Eugène DESCAMPS, secrétaire général de la C.F.T.C. ; R. DADER, secrétaire général de la Ligue de l'Enseignement ; Armand KAPLAN, secrétaire général du Congrès Juif Mondial ; Mme MARTINIE-DUBOUSQUET, présidente de l'Union Féminine Civique et Sociale ; MM. André LEROY, secrétaire général de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes (F.N.D.I.R.P.) ; Marcel MERIGONDE, président de l'Amicale des Déportés de Neuen-gamme ; Albert YODINE, secrétaire général de l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide ; Charles ROTH, secrétaire général de l'Association Française Buchenwald-Dera.

## Le vrai PETAIN

(Suite de la page 4)

sécuitait les juifs et les communistes, uniquement parce qu'ils étaient juifs ou communistes? Régime calqué sur celui de l'envahisseur et du charognard fasciste. Je ne parle pas des gaullistes qui, eux, étaient considérés comme des « traîtres », et qu'on n'arrêtait pas seulement pour délit d'opinion ou de race. Le comble de l'abjection fut atteint, lorsque ce régime livra ces innocents à la police allemande, et lorsqu'il chargea des Français dévoyés de faire la chasse aux meilleurs d'entre nous, les réfractaires, les maquisards, ceux que nous, nous appelions les patriotes.

La lâcheté était qualifiée de courage. Notre pire ennemi était notre meilleur ami. Nos alliés étaient des « gangsters ». Travailler pour l'Allemagne, c'était travailler pour la France. Le mouchardage était une œuvre patriotique. Toutes les notions de morale étaient renversées.

Quelques égarés ont cru ces mensonges. Les plus excités, fort peu nombreux d'ailleurs, s'engagèrent dans la Ligue des Volontaires Français contre le Bolchevisme. Pétain en assura le patronage. Il alla jusqu'à considérer comme inévitable la défaite des Alliés, et même, au moins une fois, jusqu'à souhaiter la victoire des Allemands « défenseurs de la civilisation occidentale et chrétienne ! » Cela, je l'ai entendu, les larmes aux yeux, la rage au cœur.

Or, le 20 août 1944, jour de son « enlèvement » par les Allemands, le vieux Maréchal, dans un dernier message, que je vis moi-même à Vichy, nous dit : « En certaines circonstances, mes paroles ou mes actes ont pu vous surprendre. Sachez enfin qu'ils m'ont alors fait plus de mal que vous ne l'avez vous-mêmes, ressentis. »

« J'ai souffert pour vous, avec vous, mais je n'ai jamais cessé de m'élever de toutes mes forces contre ce qui vous menaçait. J'ai écarté de vous des périls certains ; il y en a eu, hélas ! auxquels je n'ai pu vous soustraire. »

Ainsi Pétain avouait, ingénument, que, depuis quatre ans, il avait trompé la France. Parler contre sa pensée, agir contre sa conscience, comment cela s'appelle-t-il ? Comme le dit un écrivain catholique, Hubert Benve-Méry : « Peu importe qu'il ait fait tout cela sous la contrainte ou à regret pour éviter un plus grand mal. Le plus grand mal, la plus grande trahison, était précisément de faire tout cela, non pas dans quelque terrible marchandage à la hauteur d'un Pierre Laval, par exemple, mais au nom de la dignité et de l'honneur français, ou même de la foi chrétienne. Ainsi, au nom de

l'honneur et de la foi, les pires criminels se trouvaient justifiés, et les plus pures victimes condamnées. Bon gré, mal gré, le chef sacrilège devenait responsable et complice de toutes les trahisons qu'il prétendait réprimer. »

Charles Péguy, dont la Restauration Nationale a tant abusé, disait que le sacré exclut le double jeu, que l'honneur d'un peuple est d'un seul tenant.

EN résumé, voici ce que je reproche à Pétain :

1° D'avoir servi, plus ou moins consciemment, de paravent à Hitler pour neutraliser les forces qui nous restaient.

2° D'avoir laissé, sans protestation solennelle, Hitler annexer pratiquement l'Alsace-Lorraine.

3° D'avoir commis le crime de faire tirer sur des Français lors des événements de Syrie, que ce fut ou non pour « tromper les Allemands ».

4° D'avoir abandonné l'Indochine au Japon.

5° D'avoir, par son indécision, joué un rôle trouble lors du débarquement en Afrique du Nord, trompant les Américains et faisant tuer nos soldats et nos marins.

6° D'avoir mis la flotte dans l'obligation de se saborder.

7° D'avoir laissé appliquer les odieuses lois d'exception contre les juifs et contre les communistes.

8° De s'être allié militairement avec l'Allemagne, en couvrant de son patronage la Ligue des Volontaires contre le Bolchevisme.

9° D'avoir estimé inévitable et souhaité, au moins une fois, la victoire des Allemands, « défenseurs de la civilisation occidentale et chrétienne ».

10° D'avoir laissé faire la déportation en Allemagne, en la présentant comme un devoir.

11° D'avoir, malgré quelques sursauts isolés, couvert de son nom et de son régime les massacres des otages, les crimes de la Milice de Darnand, les tortures commises par une ignoble police au service de l'ennemi.

12° D'avoir laissé couvrir de boue, par des Henriot, des Marion, des Vallat, les meilleurs des Français : les gaullistes et les réfractaires.

13° D'avoir sciemment trompé les Français. Et c'est peut-être la faute la plus grave, « le crime contre l'esprit », dont toutes les autres ne sont que la conséquence.

Quelles furent les causes de ce cas étonnant, unique : caractère pessimiste ? haine de la République ? sénilité ?

E. B.

Ancien fonctionnaire en Indochine et à Madagascar.

## Conférences et assemblées

### LE CINEMA CONTRE LE RACISME

■ Le Comité du M.R.A.P. du XVI<sup>e</sup> arrondissement a organisé, le dimanche 10 mai, à 9 h. 30, au Studio Ranelagh, une séance cinématographique, au cours de laquelle fut projeté le film de L. Rogosin, **Come Back Africa**. Jean Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., a présenté le film et a parlé de l'apartheid en Afrique du Sud.

■ L'Association Générale des Travailleurs Antillais-Guyanais organise, le dimanche 17 mai, 94, rue J.-P.-Timbaud, Paris (11<sup>e</sup>), une matinée culturelle.

Le film de L. Rogosin, **Come Back Africa**, sera présenté par Albert Gradstein, membre du Bureau National du M.R.A.P.

■ A la Maison des Jeunes et de la Culture de Colombes, le 25 avril, M<sup>e</sup> Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., a fait un exposé sur la ségrégation en Afrique du Sud et a présenté le film de L. Rogosin, **Come Back Africa**.

La projection du film a suscité de nombreuses questions parmi le jeune auditoire, et le débat s'est prolongé tard dans l'après-midi.

■ Le film de Luis Bunuel, « La jeune fille », sera projeté, le 19 mai, à 20 h. 45, au cinéma Le Capitole, au cours d'une soirée organisée par le Centre Culturel de Suresnes, avec le concours du M.R.A.P.

### AVEC LES JEUNES

■ « Racisme et antiracisme », tel était le thème de la réunion organisée, le 28 avril, par le comité du M.R.A.P. de l'Ecole Normale de Fontenay-aux-Roses, avec la participation de M<sup>e</sup> Schapira, secrétaire national du M.R.A.P.

■ Le racisme en France », à travers la situation des Algériens et des Noirs, a été le thème de la réunion organisée le 9 mai par la Maison des Jeunes et de la Culture de Clichy, 3, rue du Dr-Calmette, avec le concours de M<sup>e</sup> Henri Garidou, membre du Bureau National du M.R.A.P.

■ La Maison des Jeunes et de la Culture et le lycée de Vincennes ont organisé, le 12 mai, à 21 heures, une soirée consacrée aux problèmes suscités par la pièce de R. Hochhut, **Le Vicaire**, avec la participation de Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P.

■ Marc-André Bloch, membre du Conseil National du M.R.A.P., et président du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux, fera une conférence au lycée Jules-Ferry, le 26 mai, à l'occasion du XX<sup>e</sup> anniversaire de la Libération.

■ La Maison des Jeunes et de la Culture de Courbevoie organise, le mercredi 27 mai, à 20 h. 30, une soirée au cours de laquelle sera projeté le film **La Chaîne**. Une conférence-débat sur les thèmes : « Le Racisme et « La Liberté », sera animée par M<sup>e</sup> Schapira, secrétaire national du M.R.A.P.

■ A l'Ecole Nationale de Radio-Technique d'Electricité Appliquée, aura lieu le mercredi 19 mai, à 21 heures, une conférence-débat sur la pièce de Rolf Hochhut « Le Vicaire » et sur les problèmes qu'elle soulève, avec la participation de Roland Monod, acteur à l'Athénée et de M<sup>e</sup> Armand Dymenstajn, secrétaire national du M.R.A.P.

### A LILLE

■ L'Afrique du Sud était le sujet de la conférence faite par Albert Lévy, secrétaire national du M.R.A.P., le lundi 14 mai, et organisée par le comité du M.R.A.P. de Lille, devant un public nombreux.

Un intéressant débat suivit la conférence et une pétition fut signée pour la libération des emprisonnés de Pretoria.

■ D'autre part, le 20 mai, à 20 h. 30, au cinéma Le Paris, le comité organise une soirée au cours de laquelle sera projeté le film de Chris Marker sur Israël : **Description d'un combat**.

M<sup>e</sup> Schapira, secrétaire national du M.R.A.P., présentera le film, en présence du premier secrétaire d'Ambassade d'Israël.

### A MACON

■ Madeleine Rebérioux, membre du Bureau National du M.R.A.P., professeur-assistante à la Sorbonne, fera une conférence sur les organisations nationalistes, le vendredi 29 mai, à 21 heures, à la salle de la mairie de Mâcon, 25, rue Gambetta.

### DANS LES SOCIETES

■ Le 9 mai, à l'Alliance Mutualiste de Paris, 29, rue Saint-Lazare, Paris (9<sup>e</sup>), Mme Blond, membre du Bureau National, a parlé de l'action et des objectifs du M.R.A.P., de ses manifestations, et en particulier de la préparation de la XV<sup>e</sup> Journée Nationale.

(Suite page 12.)



De nombreux visiteurs...

## BRILLANTE REUSSITE dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement

Le Comité du M.R.A.P. du XVIII<sup>e</sup> arrondissement a organisé, les 18 et 19 avril, un week-end antiraciste, avec le concours de « La Maison Verte », 129, rue Marcadet.

Le samedi soir 18 avril, devant un auditoire extrêmement nombreux, qui s'entassait dans une salle devenue trop petite — des dizaines de personnes restèrent debout toute la soirée durant — M. le pasteur Vogé, qui présidait, rappela la nécessité d'œuvrer contre le racisme. Mlle Alice Hageman (UNESCO), retraça l'histoire de la lutte des noirs aux Etats-Unis.

Pierre Paraf, président du M.R.A.P., dénonça le racisme toujours vivant en France. Il termina sa conférence par un pressant appel à venir renforcer les rangs de la section locale du M.R.A.P. et à participer à la XV<sup>e</sup> Journée Nationale du M.R.A.P.

Puis fut projeté le film de Lionel Rogosin : **Come Back Africa**, présenté par

M<sup>e</sup> Dymenstajn, secrétaire national de notre mouvement.

Le dimanche 19 avril, de 10 à 20 heures, toujours à « La Maison Verte », une excellente exposition de photos et documents, inaugurée en présence de nombreuses personnalités locales, avec le concours de Charles Palant, secrétaire général du M.R.A.P., expliquait aux curieux et aux visiteurs les méfaits du racisme.

Au total, plus de quatre cents personnes participèrent à ces différentes manifestations, de nombreux livres furent vendus et quatre-vingts personnes manifestèrent leur désir d'être régulièrement tenues au courant des activités du M.R.A.P.

Il convient de féliciter les militants du comité du XVIII<sup>e</sup> arrondissement, dirigé par notre ami Creitz, pour cette initiative. La réussite des efforts déployés par cette section encouragera certainement d'autres sections à s'engager dans cette voie nouvelle, qui ne peut que renforcer l'audience du M.R.A.P.

## A LEZIGNAN : Le problème gitan

COMME nous l'avons déjà signalé dans notre dernier numéro, notre ami Roger Maria a fait le 15 avril dernier une conférence sur le problème gitan à la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan (Aude).

La presse locale en a largement rendu compte. Nous relevons dans « l'Indépendant » du 17 avril 1964 : « Devant un public très diversifié comprenant des laïques, des confessionnels, des socialistes, des protestants, des libre-penseurs, M. Roger Maria retrouvait l'ambiance du M.R.A.P. qui groupe, sur le plan national, toutes les personnes de bonne volonté venant de toutes les tendances idéologiques et politiques possibles. Cette causerie était pour lui une sorte d'expérience, car c'était la première fois qu'il traitait ce sujet en public. Renouelant les traditions d'une conférence, M. Roger Maria commença par les conclusions, car il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance approfondie du problème pour se conduire en honnête homme avec son cœur et sa raison. »

De « La Dépêche » : « Si ce sujet a été choisi, c'est parce qu'un grand nombre de Lézignanais sont intéressés : d'une part la « commission municipale » chargée de cette question (les gitans forment une minorité ethnique importante à Lézignan), d'autre part une association privée regroupant un certain nombre de bonnes volontés, et enfin un groupe d'études à la M.J.C. »

Du « Midi Libre » : « Nous pensons d'ailleurs savoir que cette causerie sera le premier pas vers un groupement local très élargi qui se consacrerait au problème gitan, car, comme l'a souligné le conférencier, il s'agit d'une œuvre de longue haleine qui nécessite une fidélité honnête aux traditions de fraternité qui sont les nôtres. »

D'autre part, le directeur de la Maison des Jeunes et de la Culture de Lézignan,

nous a envoyé une lettre dont nous extrayons quelques passages :

« Ce fut pour nous une occasion de rassembler le public le plus divers puisque à côté de M. Ouradou, maire socialiste, et de huit conseillers municipaux présents, il y avait un abbé, un responsable de la Libre Pensée, plusieurs responsables d'action catholique, un protestant, des communistes, des jeunes et des adultes. Le caractère « forum » ou « carrefour » de nos manifestations a été une fois de plus apprécié, grâce à M. Maria. »

## Une conférence de P. Paraf à Courbevoie

DANS le cadre de ses activités culturelles, le Club des Amis de l'UNESCO du lycée Paul-Lapie, à Courbevoie, recevait M. Pierre Paraf, président du M.R.A.P., le 29 avril dernier, pour une conférence sur l'*Actualité de Zola*.

Devant une centaine de lycéennes et lycéens, M. Paraf montra combien celui qu'on a peine à séparer des quartiers populaires et industriels, des « pays noirs », fut aussi amoureux de la nature et ami des bêtes. (M. Paraf rappela, à ce propos, la retraite que fit Zola à Médan, en 1878.)

Zola fut le chantre de la « Belle Epoque », de la vie facile, mais aussi le combattant acharné : c'est en grande partie grâce à lui que l'« Ecole de la République » devint l'« Ecole Laïque ».

Toute son histoire de l'évolution sociale et politique de la société de son époque réside dans l'idée originale de la vie et de la succession de deux familles, avec leurs tares héréditaires et leurs passions malsaines, les Rougon-Macquart. Les trois villes : Paris, Rome, Lourdes, et les quatre évangiles : Fécondité, Travail, Vérité, Justice, succédèrent.

## POUR AGIR...

QUITTE à se répéter, il faut bien attirer une nouvelle fois — qui n'est sans doute pas la dernière — l'attention de nos amis sur l'aspect « financier » de notre action. Car toute réalisation, toute bataille antiraciste s'évalue non seulement par rapport aux objectifs à atteindre, aux dévouements — fort nombreux — qui nous sont acquis, mais aussi, soulignons-le, en fonction des moyens matériels dont nous disposons.

Quelquefois, on néglige cette donnée pourtant élémentaire. En fait, l'immense crédit moral dont jouit le M.R.A.P., grâce à son dynamisme et à son efficacité, serait éphémère et de faible portée s'il ne permettait pas de poursuivre, de consolider, de multiplier nos initiatives. Le M.R.A.P. n'est pas un but en soi, c'est sa lutte qui compte. Et nos militants, nos sympathisants manqueraient à leurs responsabilités s'ils se contentaient d'approuver cette lutte, voire de payer de leur personne, sans se préoccuper des problèmes concrets qui nous sont posés.

Nous célébrons le 15<sup>e</sup> anniversaire du M.R.A.P. et, à cette occasion, un courant chaleureux de confiance, d'amitié s'exprime autour de notre Mouvement. Nous préparons la 15<sup>e</sup> Journée Nationale, et d'innombrables bonnes volontés se manifestent pour en assurer le succès. Ce n'est nullement diminuer notre juste fierté, nos légitimes espoirs que de mettre en relief les obligations qui en découlent.

La Journée Nationale est un rassemblement unique en France de citoyens venus de tous les horizons, de personnalités éminentes, étudiant dans un élan commun les modalités d'une action antiraciste toujours plus puissante. Mais la Journée Nationale, chacun doit y penser, représente aussi l'impression et la diffusion de dizaines de milliers de tracts, de journaux, l'organisation de conférences et de réunions, l'édition d'affiches, des déplacements, l'envoi de milliers de lettres, le recours à un personnel qualifié pour l'exécution de toutes les tâches. Donc, la Journée Nationale, cela se chiffre, comme toute autre campagne du M.R.A.P.

Nous nous répéterons encore en disant que notre Mouvement ne peut fonder son existence que sur l'appui des antiracistes qui l'estiment nécessaire. C'est à eux que nous faisons appel pour couvrir les dépenses — évaluées modestement à trois millions d'anciens francs — de notre activité en ce mois de mai. Nous les invitons à un effort tout particulier dans le cadre de la Souscription du 15<sup>e</sup> anniversaire.

Collecter les fonds indispensables au M.R.A.P., diffuser « Droit et Liberté », placer des cartes d'adhérents, c'est combattre le racisme et l'antisémitisme, c'est œuvrer à la fraternité et à la paix. Ne l'oublions pas !

JULIEN AUBART  
TRESORIER DU M.R.A.P.

Mais le président du M.R.A.P., invité à parler de Zola devant un club des amis de l'UNESCO, peut-il passer sous silence l'incroyable raz de marée que fut l'affaire Dreyfus ? M. Paraf, après un rapide historique de l'affaire, essaya de dégager le rôle de Zola... (Sa fille, Denyse Leblond-Zola écrivit que, pendant les deux nuits qu'il veilla pour composer *J'accuse*, lettre ouverte au Président Félix Faure, « la lumière qui l'éclairait était la lampe de la conscience humaine. »)

On voit donc que la conférence que donna M. P. Paraf trouvait parfaitement sa place dans le cadre des manifestations culturelles des clubs des amis de l'UNESCO.

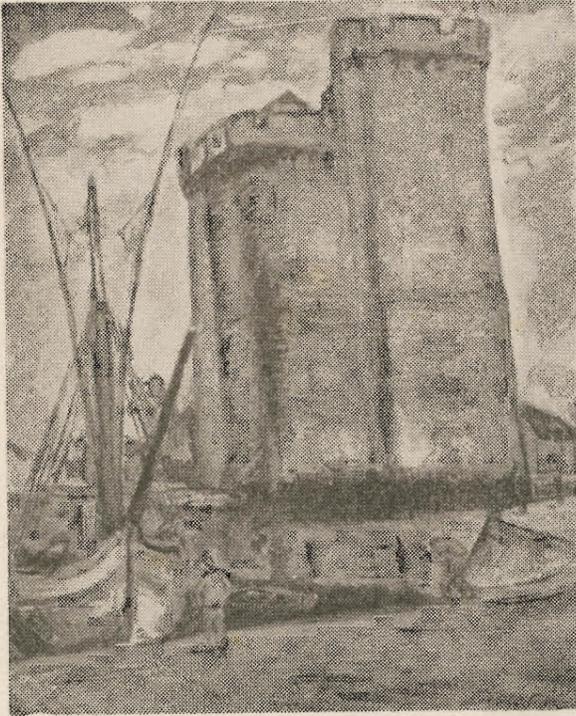
Il me reste à remercier, au nom de notre club, le président du M.R.A.P., ainsi que Mme Ascoli, qui nous a apporté son aide active, pour cette très intéressante soirée.

Jean-François LELACHE,  
Président du Club des Amis  
de l'UNESCO  
du lycée Paul-Lapie de Courbevoie

# La rétrospective Othon FRIESZ

LES ARTS  
par  
Guy DORNAND

# Yves Brayer au Mexique



Othon Friesz : Tours de La Rochelle

## A travers les Galeries...

### Vivante maîtrise d'André Lhote

Lhote demeure bien vivant en ses œuvres. Les gouaches à quoi la galerie Marcel Guiot demandent présentement leur plus jolie lumière expriment mieux que quoi que ce soit l'essentiel du tempérament et du talent de celui qui fut un maître universellement estimé, un théoricien aussi érudit qu'éloquent. Ses gouaches, il les exécutait sur le motif et spontanément sa science innée de la composition, son esprit de coloriste, sa sensibilité d'Occitan se conjuguèrent pour en faire des œuvres à la fois accomplies et vivantes. Elles clament son goût de vivre, son dynamisme, sa jeunesse.

### Van Den Bussche

Marseillais... d'origine flamande, il a trouvé son style dans le décor classique et cézannien d'Aix-en-Provence. Il y a rêvé, œuvré en pleine communion avec le climat de la vieille cité serène. Et puis, il est venu à Paris et, ici, l'a saisi, empoigné le drame de la foule, l'angoisse de notre époque qu'interprètent ses personnages si réels dans leurs imprécisions. Une originalité puissante, une exceptionnelle maîtrise de coloriste situent très à part cette exposition émouvante. (Galerie J.-C. et J. Bellier.)

### Luc Simon

« L'Amour de toi », c'est le titre de ce chant, de ce lied en 30 tableaux à la gloire « de sa reine, de sa vénéreuse ». O symbole, que nous veux-tu?... Mais Luc Simon est peintre aussi raffiné que poète mystérieux. Vive donc Luc Simon! (Galerie Motte.)

### Les expositions à voir

**AU MUSEE D'ART MODERNE** : l'admirable, l'extraordinaire collection **Rodolphe Staechelin** (de Corot à Picasso).  
**A L'INSTITUT NEERLANDAIS** (rue de Lille) : le **Dessin Français** dans les collections néerlandaises.

**DANS LE PARC DU MUSEE RODIN** : la première Biennale de sculpture **Formes humaines**.

**AU MUSEE BOURDELLE** : l'histoire du **Buste** à travers les œuvres des élèves et amis du maître.

**AU CHATEAU DE VERSAILLES** : les trésors des grandes collections autrichiennes : **Vienne à Versailles**.

Parmi les expositions particulières : **SERUSIER** (Galerie Durand-Ruel) ; **KLUUGE** (Palette bleue) ; **P. FAURE** (Galerie Entremonde) ; **OTTAVIANO** (Galerie Carlier) ; **ABERLENC** (Galerie Vendôme) — et, bien sûr : **LE SURREALISME** (Galerie Charpentier).

**P**LUS éloquemment que toute parole, la nouvelle rétrospective consacrée à la mémoire d'Othon Friesz par M. Paul Pétridès démontre sa fidélité à l'amitié et à l'estime qui, près de vingt années, le lièrent au grand artiste disparu. La trentaine de toiles assemblées rue de la Boétie, attestent bien en effet l'authenticité permanente, la sève spontanée, la vigueur d'un talent qui, si personnel qu'il fût, n'empêcha point l'artiste de posséder par ailleurs les qualités d'un des meilleurs professeurs du siècle. Encore que leur présentation ait fui tout caractère didactique, le choix des œuvres constitue un panorama complet d'une production qui ne cessa jamais d'affirmer ses mérites : depuis l'Atelier juvénile (1890) jusqu'aux ultimes toiles de Normandie (si caractéristiques par la fraîcheur humide en quelque sorte, des verts) et passant par celles où percent ici l'influence cézannienne, là la parenté momentanée avec les fauves, plus tard les « Toulon » ensoleillés — toujours Friesz sut être le type même du vrai classique évolutif, faisant des vers nouveaux sur des anciens.

N'omettons de rendre hommage aussi au savant, au charnel interprète du nu féminin qu'il sut être, ainsi qu'on le peut voir dans chacun des beaux dessins accrochés aux cimaises de la galerie O. Bosc (avenue Delcassé).



Yves Brayer : Monte Alban, Mexique — Aquarelle (Photo Cauvin)

**N**UL n'était plus qualifié pour commenter la nombreuse et remarquable exposition d'aquarelles présentées (Galerie de Paris) par Yves Brayer à son retour du Mexique que A. r'Serstevens, aussi apprécié comme écrivain que fervent globe-trotter. Voici ce qu'écrivit, en préfaçant le catalogue de la moisson colorée du peintre, l'auteur de ce livre fameux : *Mexique, pays à trois étages* :

*Il m'est heureusement advenu qu'un artiste de grand renom, Yves Brayer, en suivant quelques-uns des itinéraires de mon livre, a été envoûté par cette magie de la couleur et a su la transposer, sur place, dans les aquarelles qu'il offre à notre délectation, en rassemblant en elles toute la féerie lumineuse de ces terres lointaines, de ces monuments translucides, de cette végétation pétrifiée, de ces costumes aux bariolages acidulés, et jusqu'à la peau de tant de races indiennes*

*qui se partagent ce pays quatre fois grand comme notre France.*

*Il a su rendre, avec la sensibilité et la spontanéité qui lui sont propres, l'étrange fantasmagorie de ces paysages de préhistoire où le blanc n'existe pas, où les couleurs ont des nuances instrumentales, et où toute la gamme des noirs, qui est infinie, est absorbée par des oiseaux nécrophages et des cicls orangeux (...).*

## Le Cirque vu par Guerrier



**A**U moment de mettre sous presse nous parvient cette reproduction d'une des toiles qui constituent l'impressionnant tableau de la vie du Cirque dressé par Guerrier (Galerie Hervé). Le tableau lui-même, au cours du prévernissage, avait frappé les regards, par sa vigueur et le climat quasi dramatique qui s'en dégage. En ceci, probablement, se caractérise la vision de cet artiste, à coup sûr l'une des plus fortes personnalités qui soient parmi les moins-de-quarante ans. La sobriété même de sa palette, le contraste ou les jeux du blanc et du noir, la stylisation des formes et des figures, assurent à cette nouvelle « suite » de Guerrier une place bien à part dans

la nombreuse cohorte souvent trop bariolée des peintres des « Gens du voyage ».



## PIERRE STAMPFLI

**P**ARIS n'oubliera ni ne lâchera plus ce peintre helvète qui a manifestement voué à Balzac et à Daumier une intense ferveur. La gravité de sa méditation, son humanité vont de pair avec une possession très sûre d'un « métier » classique d'une qualité trop rare aujourd'hui. (Galerie Ror Volmar.)  
Ci-dessus : Le Comédien.

29-30 JUIN AU MUSÉE GALLIERA

## Les artistes contre le racisme

**D**ANS le cadre des manifestations du XV<sup>e</sup> anniversaire du M.R.A.P., une grande exposition-vente de tableaux, tapisseries et sculptures aura lieu les lundi et mardi 29 et 30 juin, au Palais Galliera.

Près de cent artistes parmi les plus célèbres, ont offert des œuvres, en témoignage de leur sympathie pour la cause humaine que défend le M.R.A.P. La vente sera assurée, le 30 juin, par M<sup>r</sup> Maurice Rheims qui a bien voulu apporter son précieux appui à cette initiative, que patronnent d'éminentes personnalités des Arts et des Lettres et à laquelle s'était associé Jean Cocteau, il y a deux ans, au cours d'une réception organisée par le M.R.A.P. avec son généreux concours.

(Pour tous renseignements, s'adresser au M.R.A.P., 30, rue des Jeûneurs, Paris-II<sup>e</sup>. GUT. 09-57).

# Films antiracistes au Festival de Cannes

(De notre envoyé spécial Jacques DELTOUR)

Le Festival de Cannes, qui s'est tenu pendant la première quinzaine de mai a comporté, cette année, un certain nombre de films cherchant à refléter les problèmes de notre époque. Et bien entendu le racisme et le souvenir de la déportation ne furent pas exclus de ces problèmes, grâce à deux grands films : « One Potato, Two Potato », première œuvre du jeune cinéaste américain Larry Peerce, et « La Passagère », dernier film, inachevé, du regretté réalisateur polonais Andrzej Munk.

« One Potato, Two Potato », c'est l'aventure d'une femme blanche, divorcée depuis quelques années et mère d'une fillette, qui rencontre un jeune noir et décide de l'épouser. Mais cela ne va pas tout seul. Les parents du jeune noir estiment que les gens doivent rester entre eux, dans leur race. Et c'est de très mauvaise grâce qu'ils accueillent la jeune femme dans leur foyer. Il faudra la naissance d'un enfant pour détendre l'atmosphère, et rendre la famille entièrement heureuse. La fillette blanche est adorée par son « père » et ses « grands-parents », et pour elle, le racisme n'existe pas. Elle a trouvé au contraire, la douceur d'un foyer, ce qu'elle n'avait jamais connu, et la couleur de la peau de son petit frère ne lui pose aucun problème.

C'est alors que son vrai père surgit, revenant de très loin et, trouvant sa fille dans cette famille, exige légalement sa garde.

Or l'enquête prouve que la fillette est heureuse et élevée dans des conditions matérielles et morales irréprochables. S'il y a un coupable dans cette affaire, c'est bien le père « blanc » qui a abandonné son foyer. Et pourtant le tribunal ordonnera la restitution de la fillette, uniquement pour des raisons racistes, violant ainsi la loi et la Constitution, déchirant le bonheur d'une famille.

Ce n'est donc pas un film-pamphlet, ni un film à thèse, mais un simple constat qu'a voulu faire Larry Peerce. Il fallait un certain courage pour tourner ce film et c'est avec un talent certain que le cinéaste démonte le mécanisme d'un petit drame raciste, banal et quasi-quotidien. Espérons que nous verrons bientôt ce film, qui apporte sa pierre à notre combat, sur les écrans français.

« LA PASSAGÈRE » est un film d'un genre totalement différent qui, s'il ne traite pas directement du racisme, dénonce ses conséquences en reconstituant l'atmosphère d'Auschwitz, à travers les souvenirs d'une ancienne nazie, qui fut chef de block dans le camp d'extermination. Ce n'est pas un film qu'on peut raconter, car il s'agit d'un récit psychologique décrivant les rapports muets entre un bourreau et une de ses victimes. Comment le bourreau Lisa cherchera à faire plier à sa volonté la déportée Marta, et comment s'établiront entre les deux femmes les liens d'une lutte farouche qui confineront à la complicité, c'est ce que nous raconte Lisa, le bourreau. Non pas pour s'excuser, ni pour regretter ses actes. Mais pour expliquer ce qui pouvait se passer dans sa tête, face à la volonté inébranlable de Marta.

Et ce qui importe, c'est que Marta a peut-être péri, mais que Lisa est toujours vivante, riche, adulée, LIBRE enfin, sinon de ses souvenirs, mais im-

## Quinze enfants juifs

(Suite de la page 14)

encore quelques mètres, ensemble, la main droite de l'aîné serrant la main gauche du plus petit, droit devant eux, jusqu'au moment où les coups de matraque les ont abattus, ensemble, face contre terre, leurs mains serrées à tout jamais. Le S.S. ont rassemblé les chiens, qui grondaient, et ils ont refait le chemin en sens inverse, tirant une balle, à bout portant, dans la tête de chacun des enfants tombés sur la grande avenue, sous le regard vide des aigles hitlériennes.

## ERRATUM

Une confusion regrettable s'est produite dans la liste des œuvres retenues par le jury du Prix de la Fraternité : les deux chansons de Jean Ferrat sont éditées aux disques Barclay et non aux disques Philips.

Nous prions les disques Barclay de nous excuser de cette malencontreuse erreur.

punie, comme tant de ses semblables. Ce qui importe aussi c'est que les camps furent une tragique réalité sur laquelle ce film porte témoignage. Andrzej Munk mourut avant d'avoir terminé « La Passagère », mais tel qu'il est, ce film est l'un des plus bouleversants que nous ayons pu voir sur la tragédie de la déportation.

NOTONS que dans le film tchécoslovaque « Le Premier Cri », une scène montre, dans les rues de Prague, un raciste insulter un étudiant noir et se faire remettre à sa place par la foule. On a également projeté, hors festival, « Dans la peau d'un noir », de Carl Lerner, film qui souleva de vives passions et controverses.



Alessandra Slaska, dans « La Passagère »



Une scène de « One potato, two potato »

## Larry PEERCE : « Nous avons voulu faire une histoire d'êtres humains »

Nous reproduisons ci-dessous les déclarations faites par Larry Peerce, le réalisateur de « One potato two potato », au cours de la conférence de presse qu'il a donnée à Cannes, lors de la projection de son film.

- Avez-vous trouvé un distributeur ?
- Des négociations sont actuellement en cours avec la British Lion.
- Votre film sera-t-il présenté dans les Etats du Sud ?
- J'espère que oui.
- Ne pensez-vous pas que votre film puisse être accepté aussi bien par les Blancs que par les Noirs, aussi bien au Nord qu'au Sud des Etats-Unis ?

— Nous avons voulu faire une histoire d'êtres humains, qui pourraient vivre n'importe où dans le monde, et nous pensons que cette histoire peut être comprise par tous.

— D'où vient le titre « One potato, two potato » ?

— D'une comptine. C'est comme « Am-Stram-Gram, Pic et Pic et Colegram »...

— Pouvez-vous nous faire un historique du film ?

— Pour un premier film nous voulions faire quelque chose dont nous pourrions être fiers. Nous avons eu connaissance de décisions de justice semblables à celle de notre film et nous avons bâti le scénario sur cette base. Le film a coûté 250.000 dollars. Nous l'avons tourné à Painesville, près de Cleveland dans l'Ohio — en 34 jours. Toutes les scènes ont été réalisées en extérieurs, ou en décors réels, nous n'avons pas travaillé en studio. Nous nous sommes efforcés de prendre les meilleurs techniciens, ainsi le chef opérateur Andras Lazslo dont vous avez apprécié le travail dans le film de T.V. « Naked City ». Toutes les règles syndicales et techniques régissant le cinéma ont été respectées au cours du tournage.

— Les gens de Painesville se sont-ils montrés hostiles ou coopératifs ?

— Nous n'avons pas fait de publicité avant le tournage du film pour éviter d'éventuels incidents. Mais nous n'avons pas honte de ce que nous voulions faire ; nous avons expliqué aux gens l'histoire du film et ceux-ci ont collaboré avec nous. La petite fille est de Cleveland, l'avocat aussi, la femme du maire est en réalité la femme du maire de Painesville, etc.

— La décision du juge serait-elle semblable dans tous les Etats ?

— Le scénario repose sur des éléments fournis par six affaires différentes en six Etats ayant abouti à un même jugement. (Ces Etats ne sont pas des Etats du Sud.)

— Comment le film a-t-il été accueilli par ceux qui l'ont vu avant Cannes ?

— Il appartient au public de le juger (on l'a bien senti hier à Cannes). Le film parle pour lui-même. Nous l'avons fait, non pas en montrant des bons et des méchants, des gens qui ont raison ou des gens qui ont tort, mais simplement des êtres humains et des problèmes qui se posent à eux. Ces problèmes ne sont pas spécifiques aux Etats-Unis, ils se posent partout dans le monde.

(Avec l'aimable autorisation de « La Cinématographie Française » et de M. Ph. Haudiquet.)

## LE THEATRE par Edgar WOLFF

### ROMULUS LE GRAND

par Durrenmatt

C'EST dans la tradition bouffonne de l'auteur. Il nous présente le dernier empereur romain. Il a, dit-il, laissé se décomposer cet empire qui ne méritait pas de vivre, parce que fondé sur la force et la conquête. Il ne craint pas la mort, et restera seul, dans sa villa de Campanie, à attendre les Germains. Odoacre se révèle être un prince avisé, humain qui se méfie de son neveu, un brutal et, pour lui faciliter la tâche, Romulus le nommera roi d'Italie. Les Germains valent ce que vaut leur chef... L'Allemagne de Frédéric I<sup>er</sup>, s'il avait vécu, nous aurait sans doute épargné deux guerres. La pièce prône en somme la paix pour les hommes de bonne volonté !

C'est Georges Wilson, le directeur de la troupe, qui joue, à la perfection, le rôle de l'Empereur.

(Palais de Chaillot.)

### « COMMENT VA LE MONDE, MOSSIEU ? IL TOURNE, MOSSIEU »

de François Billetdoux

J'ASSISTAI à la représentation qui fut suivie d'une discussion publique. Une jeune femme, à côté de moi, se livra à un assaut en règle contre la pièce. Elle la trouvait mauvaise, même du point de vue scénique, ce qui n'est pas mon avis, mais en outre elle partit en guerre contre ses aspects caractéristiques et déplaisants, d'abord contre ce type de l'Américain très moyen, physiquement fort, mais d'une intellectuelleté et surtout d'une moralité rudimentaires, qui constitue, avec son camarade français, le rôle principal ; elle s'éleva aussi contre la façon dont était traité le thème d'Auschwitz, qui aurait pu être digne du mensonge d'Ulysse de ce sieur Raissinier qui gouverne « Défense de l'Homme », cette revue que j'ai quittée parce qu'elle publie des articles fortement

teintés d'antisémitisme et qu'elle refuse ma mise au point.

Or, je demandai à cette dame : « Vous êtes sans doute Américaine ? » « Pas du tout, me répondit-elle, je suis allemande ». Là-dessus, une exclamation stupide, d'un type genre ancien combattant de 14 : « Si ça vous déplaît qu'on parle des camps de concentration, retournez donc dans votre pays ! » Je pris la défense de la dame et me déclarai d'accord avec elle pour dire que le premier épisode d'Auschwitz choquait en effet mon âme de fils de déporté assassiné là-bas.

A part cela, une seule chose est mauvaise dans la pièce, son titre qui ne signifie rien. Elle devrait s'appeler : d'Auschwitz au Texas.

(Théâtre de l'Ambigu.)

### SACCO ET VANZETTI

de Mino Roli et Luciano Vincenzoni traduit par César Gattegno et Elio Marinelli

VOILA du bon théâtre, qui nous change de cet innommable « Mariage de Gomplowicz » pourtant porté aux nues par d'éminents critiques.

Je me souviens qu'étant étudiant, j'avais un jour crié, au passage d'un car de touristes américains : « Vive Sacco, vive Vanzetti ». On ne peut manquer d'être indigné devant cette parodie de justice, au service de la réaction raciste : car ce n'est pas seulement au nom de la lutte contre l'anarchisme, c'est aussi parce que ce sont des italiens, des métèques, jugés de race inférieure par rapport aux anglo-saxons, que les deux pauvres bougres furent exécutés.

La compagnie du Franc Théâtre joue avec beaucoup d'émotion. Parmi les acteurs, citons :

Pierre Tamin dans Sacco.  
Raymond Gerbal dans Vanzetti.  
Henri Delmas dans Ganley.  
Bernard Klein dans le procureur Katzman.

François Dalou dans l'avocat Moore.  
(Théâtre Récamier.)

## NOS DEUILS

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la mort du professeur Henri LEVY-BRUHL, membre du Comité d'honneur de notre Mouvement.

Né à Paris le 18 décembre 1884, cet éminent juriste avait participé à la création de l'Institut de Droit Romain de l'Université de Paris dont il était le directeur.

Nous exprimons à Mme Levy-Bruhl et à sa famille notre douloureuse sympathie.

★

Nous exprimons nos très sincères condoléances à notre ami Maurice REDLER qui vient d'avoir la douleur de perdre sa femme, Hélène.

## NOS JOIES

Nous avons le plaisir d'annoncer que le 6 mai a eu lieu en la mairie de Rouen le mariage de Mlle Jacqueline Slanowski, fille du président du comité du M.R.A.P. de Rouen, avec M. Michel Mijotte, membre de ce même comité.

Nous présentons aux jeunes époux et à leur famille nos félicitations et nos vœux amicaux.

★

Nous présentons tous nos vœux à notre ami M. Haïm Lewkowitch à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire.

## Conférences et assemblées

(Suite de la page 9)

## A NANCY

● Trois cents personnes étaient présentes à la Chambre de Commerce de Nancy, le mardi 19 avril, pour commémorer le XXI<sup>e</sup> anniversaire de l'insurrection du Ghetto de Varsovie. La réunion était placée sous la présidence de M. Herzberg, secrétaire du Comité du M.R.A.P. de Meurthe-et-Moselle ; ont notamment participé à cette manifestation : le Grand Rabbin Morali, M<sup>o</sup> Charles Lederman, président de l'U.J.R.E. ; MM. Haïm Kobrinec, président de la Communauté ; Gouretski, secrétaire général de la Communauté, des représentants de l'U.E.J.F. (Union des Etudiants Juifs de France) et d'anciens déportés.

## A VALENCIENNES

● Nos amis de Valenciennes nous annoncent la constitution du nouveau bureau du Comité du M.R.A.P. de leur ville. Il comprend : Jacques Rogow, président ; Barbier, secrétaire ; Edgar Chau, trésorier ; Thébaud, secrétaire adjoint ; Mme Muhlach, trésorière adjointe ; Mmes Morneau, Chapotteau, Dufrenoy, Lallement, MM. Charvet, Legrand, Thomas, Viame.

Les réunions des adhérents du M.R.A.P. de Valenciennes ont lieu tous les derniers mardis du mois, dans une salle de l'Hôtel de ville.

La réunion du 26 mai, à 20 h. 15, sera consacrée à la situation des Nord-Africains dans le Valenciennois, avec la participation de M. Leblon, directeur de l'Union Franco - Nord-Africaine, membre du comité d'honneur du M.R.A.P. du Valenciennois.

## CLUB AMITIÉ

Le Club Amitié nous communique son programme du mois de mai :

Le 13 mai : « Action antiraciste et engagement politique », à propos du Mouvement des Black Muslims, par Alain Albert, écrivain ;

Le 20 mai : sortie théâtrale au Théâtre de l'Est Parisien : « Le singe veu », de O'Neil. (Soirée à 20 h. 30 ; prix des places : 4,50 F) ;

Le 27 mai : Conférence-débat animée par Guy Retoré, directeur du T.E.P., « Théâtre populaire et Maisons de la Culture » ;

Les réunions ont lieu le mercredi à 21 heures précises, 44, rue de Rennes, Paris-VII<sup>e</sup> (Métro : St-Germain-des-Prés).

### QUELQUES QUESTIONS ET SUGGESTIONS

1<sup>o</sup> Il existe à Paris quelques cinémas algériens (rue de Flandre, boulevard de Belleville, etc.).

Ni leur programme, ni leur existence ne sont mentionnés dans les programmes de cinéma. Pourquoi ?

2<sup>o</sup> Algériens, Maliens, etc. habitent fort souvent à quatre dans une pièce de 10 ou 12 m<sup>2</sup>. Tous les membres du M.R.A.P. sont-ils bien sûrs que leur appartement est réellement occupé, qu'ils n'ont pas une chambre « de débarras », qu'ils pourraient débarrasser, ou un bureau où l'on pourrait mettre un lit. Ce ne sera peut-être pas très commode. Ça ne doit pas l'être non plus toujours d'habiter en bidonvilles.

3<sup>o</sup> Vous signalez que « les fréquentations se ressentent souvent des préjugés raciaux ». Mais, inversement, les préjugés raciaux résultent souvent du manque de contacts directs. Ce n'est qu'en partie un cercle vicieux. Le manque de fréquentation résulte plus souvent d'un manque d'occasions réelles de se rencontrer. La solution la plus facile au sortir du travail est de rentrer chacun chez soi. Nombreux sont ceux, de plus, que leur travail ne met en contact avec aucun « étranger ». Et qui de nous a l'occasion de rencontrer des gitans ? Une des tâches du M.R.A.P. n'est-elle pas justement de créer des occasions de rencontres ?

4<sup>o</sup> Il me semble (je me trompe peut-être) que la majorité des adhérents du M.R.A.P. appartient aux milieux non ouvriers. La majorité des minorités raciales (si je puis dire) appartient au contraire au sous-prolétariat. Cela crée sans doute des difficultés supplémentaires dans l'établissement de ces contacts, mais qu'on doit surmonter (en partie sans doute en intensifiant la propagande du M.R.A.P. dans les milieux ouvriers).

5<sup>o</sup> Existe-t-il une anthologie de textes antiracistes ? Sinon ne faudrait-il pas la faire ?

6<sup>o</sup> Au cours de la campagne de presse anti-algérienne récente que vous dénoncez justement, « Paris-Presse » et autres ont fait état de statistiques de criminalité algérienne de nature à inquiéter le lecteur moyen. N'y aurait-il pas lieu de faire le point (c'est-à-dire ne pas comparer la criminalité d'une majorité de jeunes célibataires de 18-25 ans à celle d'une population comprenant nourrissons et vieillards, tenir compte des milieux sociaux comparables, etc. Si cela fait, les chiffres restent supérieurs pour la population algérienne, en analyser les causes : ignorance de nos lois, réponse violente à des actes de discrimination raciale, erreurs ou discriminations judiciaires, conditions de vie. J'ignore s'il y a eu des arrestations à la suite d'une bagarre entre noirs et Algériens récemment relatée par « Le Monde » ; je sais que le robinet unique autour duquel est née cette bagarre en est le seul coupable.

Alain GAUSSEL  
(Clichy, Seine).

## Dans notre courrier...

### DE L'IDEE A L'ACTION

Je suis assez isolé dans ce pays, et cela depuis des années, et je suis intéressé par votre Mouvement. Sans parler que j'ai payé une grande part pour la cause que vous combattez et que je paye encore.

Je souscris entièrement à lutter contre certaines idéologies, avant que cela ne soit trop tard et que l'idée ne devienne la réalité.

Je pense qu'il faudrait s'inspirer de quelques cas vivants qui illustrent mieux la réalité des dangers des idées malfaisantes. Tant qu'on ne met pas les gens devant un exemple palpable, ils ont trop tendance à minimiser l'importance des arguments idéologiques, habitués à n'y voir que la « disputation ».

Et je pense évidemment à moi. Il faudrait montrer le déroulement habituel de l'idéologie jusqu'à l'action et démontrer ainsi leur nocivité inéluctable.

Dr WEINER,  
(Grévy-sur-Isère, Savoie).

### FIDELLEMENT VOTRE

Je vous prie de trouver ci-joint un chèque de 20 francs qui, je l'espère, contribuera, pour sa modeste part, à vous permettre de continuer votre œuvre qui, je le sais, sera toujours pour la bonne cause.

F. PIGNON,  
(Livry-Gargan).

### J'AI ETE CONQUISE

Mlle C... à qui vous aviez adressé une carte d'adhésion supplémentaire, m'a parlé de votre Mouvement et j'ai été conquise...

Vous trouverez donc ci-joint un mandat-lettre, montant de ma cotisation pour 1964 et le talon de la carte.

D'autre part, vous serait-il possible de m'adresser une seconde carte ; j'aimerais la remettre une amie qui, elle aussi, a été séduite par le but généreux de votre groupement.

Françoise MORELLON,  
(Clichy, Seine).

### FORT DE VOS ARGUMENTS...

C'est avec plaisir que je vous renouvelle aujourd'hui mon abonnement à « Droit et Liberté ». Plaisir toutefois un peu teinté de regret. Regret de ne pouvoir cette année souscrire qu'un abonnement simple. Des changements intervenus cette année dans ma situation m'empêchent de faire plus.

Soyez néanmoins assuré que ma position vis-à-vis du racisme n'a pas varié d'un pouce. Bien au contraire, je dirai même que, fort de vos arguments et de vos informations, elle n'a fait que s'affermir.

Nous ne remercierons jamais assez toute l'équipe de « Droit et Liberté » pour le travail, le courage et l'abnégation dont elle fait preuve pour la défense de la dignité humaine et l'établissement

d'un peu plus d'amour et de justice sur cette terre.

C. H.,  
(Miramas).

### UNE ACTION PLUS NECESSAIRE QUE JAMAIS

C'est surtout par manque de temps que je ne réponds pas régulièrement à vos diverses sollicitations. Mais j'approuve toujours votre action contre tout racisme, action que je crois, malheureusement, plus nécessaire que jamais.

Malvina ROZENBERG,  
(Besançon, Doubs).

### NOUS, LES JEUNES...

Ce qu'il est plaisant de pouvoir lire un journal qui ne soit pas un déchaînement de haines raciales, ou bien encore l'organisme d'une vaste propagande politique, inspirée soit par l'étranger, soit par les réactionnaires. Combien au contraire il est réconfortant de lire des pages appelant à la fraternité et à l'amour entre tous les hommes.

Cependant la presse ennemie se déchaîne, et elle a certainement les moyens de la faire puisqu'elle se permet d'envoyer gratuitement ses ignobles numéros, avec en grands titres « l'infanterie de la subversion s'installe en France ». Il est vraiment à croire que ces gens sont fous. La subversion ? alors qu'ils en forment eux-mêmes les remparts. On peut également trouver cette phrase : « impossibilité d'intégrer 3 millions de rations à la République Française ». Tout cela se réclamant bien sûr d'action française, comme si l'idéal de la France n'avait pas toujours été la justice et la liberté.

Une personne peu avertie (ou pas du tout) pourrait prendre ce journal pour une revue patriotique, et là justement se trouve le danger. Combien de personnes sont assez averties pour flairer le piège ? Très peu en réalité. Il y a des gens de bonne foi au début qui, mal orientés, se laisseraient facilement abuser par une telle propagande ingénieusement menée. La liberté, la promotion de l'ouvrier, et beaucoup de formules démagogiques influent, qu'importe si plus tard il faut crier « mort aux juifs ».

Les Français, et le monde en général, ont trop vite oublié les crimes de la dernière guerre. Il y a vingt ans pourtant, ce même monde et cette même France baignaient dans le sang. La guerre de 1940 apparaît maintenant une guerre comme les autres, peu de gens se rendent compte qu'elle était avant tout une guerre d'idéologies criminelles et, qu'à ce titre, elle n'a pas cessé et ne cessera pas avant l'anéantissement total du racisme et de ses effets.

Nous sommes chaque jour éclaboussés de sang « impur ». Les innocents qui meurent ainsi sont les victimes de l'oubli du monde. Il serait préférable, bien sûr, d'oublier les camps d'extermination nazis, mais nous ne le devons pas tant que des innocents sont

tués sous le couvert de la même idéologie.

La masse populaire doit être touchée en son milieu, le peuple qui a souffert et lutté doit se dresser contre la réaction et la réapparition des théories hitlériennes. Pour cela, il doit être informé, il doit être guidé.

J'espère que « Droit et Liberté » se répandra de plus en plus pour que règne enfin la fraternité, que les hommes recherchent depuis si longtemps et qu'une minorité leur refuse. Pour ma part, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour l'expansion de votre Mouvement et je suis de plus en plus convaincu que c'est chez ceux (qui comme moi-même) n'ont pas connu la barbarie nazie, mais en souffrent cependant, donc chez les jeunes que se rencontrent les meilleurs antiracistes.

Je vous prie de me considérer comme votre très dévoué et vous félicite et vous remercie encore pour ce bel idéal que vous offrez.

Mlle Michèle GEORGIN,  
(Rueil-Malmaison, S.-et-O.).

### DES TACHES CONSTRUCTIVES

Le seul moyen, à mon avis, de lutter contre l'antisémitisme, ou anti-israélisme, ou (pour employer l'expression la plus répandue bien qu'impropre) antisémitisme, et pour mieux lutter contre la guerre, c'est d'élever le niveau de vie des peuples, dans TOUS les pays. Or, étant donné qu'il est impossible, dans la conjoncture présente de réduire massivement les crédits militaires au profit des investissements civils, pourquoi ne pas affecter les armées, qui représentent un formidable potentiel de main-d'œuvre, à des travaux civils. Pourquoi, par exemple, des régiments de casques bleus, non armés, ne construiraient-ils pas le barrage d'Assouan ? Inspirons-nous du NAHAL ou service civil israélien sous la direction duquel des unités de soldats consacrent près de la moitié de leur temps à des tâches constructives. J'ai la conviction qu'une telle innovation, généralisée, résoudra des questions a priori insolubles de crédits, de main-d'œuvre, de matériel, élèvera le standing public sans affaiblir la défense nationale, inscrira dans les faits l'idée de la compétition pacifique, provoquera le glissement (parce que la prospérité rend la démocratie INEVITABLE) des régimes totalitaires et du racisme dans « les poubelles de l'histoire », et amorcera la reconversion et le dépérissement de TOUTES les forces armées.

R. SAPIN,  
(Paris).

### UNE SUGGESTION

Un projet de jumelage de villes pour des jeux (ex-inter-villes) : Auschwitz - Drancy ; Buchenwald - Gurs ; Dachau - Beaune-la-Rolande ; Bergen-Belsen - Pithiviers ; Berchtesgaden - Saint-Céré, etc.

C.,  
(Paris).

## « LE DESSOUS DU PANIER »

(Suite de la page 4)

— Il y a les agents, dit un autre. Quand je suis allé place de l'Opéra pour m'occuper de mon passeport, j'ai demandé mon chemin à un agent. Il m'a répondu : « Va voir Ben Bella. »

— Comme à moi le chef du personnel, dit un jeune employé du Gaz de France.

Le responsable m'expose son cas. Rentré en vacances en Algérie, il y tombe, à cause de la différence de température, gravement malade. Il se soumet à Alger à un contrôle médical et c'est une doctoresse française qui

lui délivre son attestation de maladie.

De retour en France, il se présente de nouveau au contrôle médical. L'atteinte était sérieuse et bien réelle puisque son médecin traitant lui délivre une prolongation de congé. Depuis lors, il a repris son travail, mais pour ses huit mois de maladie, dans son pays, il ne touchera aucune indemnité. Ainsi en a décidé la Direction du Gaz de France, refusant de reconnaître le bien-fondé d'un certificat délivré en Algérie par une praticienne française. Quand il a réclamé son dû, ce fut la rengaine : « Va voir Ben Bella. Va voir s'il te donnera l'argent. »

— J'avais eu un enfant et j'ai réclamé la prime. On m'a encore dit : « Va voir Ben Bella. »

La prime à la naissance n'est accordée que si l'enfant est né en France de parents français. Les salariés algériens versent pourtant leurs prestations à la Sécurité Sociale. Ne permet-elle donc pas à tous ses affiliés de bénéficier des avantages sociaux qui sont les compléments normaux du salaire ?

A présent, on me cite des cas de pression à la naturalisation par l'appât du gain. Cela se passe dans certaines municipalités, à Asnières notamment, qui

compte 11 ou 12 fonctionnaires algériens. Leurs collègues français ont touché un rappel de salaire. Lorsqu'ils réclament les mêmes avantages, l'employé comptable leur dit d'opter pour la nationalité française. Impossible d'obtenir une lettre ou une circulaire confirmant, noir sur blanc, le marché proposé.

Au cours de notre entretien, les pénibles difficultés des travailleurs algériens ont été évoquées avec bonne humeur, sans la moindre trace de hargne contre une France souvent si peu hospitalière.

Nicole de BOISANGER-DUTREIL.

AFRIQUE DU SUD

# Les Lois de la haine

**M**EME si des tribunaux subsistent en Afrique du Sud, si des magistrats rendent des jugements, peu à peu l'odieux système de l'apartheid rend illusoire la garantie des droits et libertés que représente la Justice, et la ségrégation, fondement même du droit sud-africain, n'est plus que l'expression du racisme le plus stupide.

Et si la loi est inique et viole elle-même les règles les plus élémentaires du Droit des gens, les tribunaux qui l'appliquent ne sont plus que des instruments d'un Etat policier d'autant plus cruel qu'il se sent condamné par l'humanité entière et par l'histoire.

Il ne faut donc pas voir dans les quelques procès publics qui se déroulent en Afrique du Sud (alors que des dizaines de milliers d'hommes sont détenus dans les pires conditions et sans jugement, puisque la loi le permet), autre chose qu'une immense parodie de justice destinée à servir une « action psychologique » à grande échelle faite pour montrer aux Blancs la réalité d'un complot

Par

**Jean-Jacques DE FELICE**

des Noirs ou destinée à faire croire hypocritement à l'opinion mondiale que les grands principes sont respectés !

Le système de l'apartheid en lui-même est un tel mépris du Droit, que les tribunaux qui peuvent encore juger en ce pays ne sont finalement que complices du crime raciste.

Certes, il existe encore quelques juges pour acquitter des innocents, des avocats courageux (mais de moins en moins nombreux : plusieurs sont morts, d'autres ont dû s'exiler) pour défendre les victimes de la ségrégation, mais le système lui-même, dans son implacable logique et sa rigueur, ne maintient ces juridictions en place que s'ils s'abstiennent de juger et de condamner les seuls coupables : ceux qui croient en l'apartheid !

Le premier ministre Verwoerd déclarait à la Chambre des Députés, le 25 janvier 1963 :

« Réduit à ses termes fondamentaux, le problème est très simple, nous entendons garder l'Afrique du Sud blanche... Cela ne peut vouloir dire qu'une chose : la domination des Blancs ; il ne suffit pas que les Blancs « dirigent » ou « guident », il faut qu'ils « dominent », qu'ils aient la « suprématie ». Si nous admettons que le désir du peuple est que les Blancs puissent continuer à se défendre en maintenant leur domination... nous dirons que ce résultat peut être atteint par le développement séparé. »

Sur ce principe repose tout le Droit sud-africain, et si le Droit et la Justice sont antinomiques de la violence, nous pourrions dire que le Droit sud-africain est violence, cette violence-là qui déchaîne les plus justes colères.

Apartheid sociale, apartheid territoriale, apartheid en matière d'enseignement, d'habitation, de travail, etc., voilà sur quel fondement repose toute la réglementation que subissent les non-Blancs d'Afrique du Sud, soumis à des peines répétées de prison et d'amende pour de prétendues violations d'une loi à l'élaboration de laquelle ils n'ont pas eu la moindre part.

## UN ETAT POLICIER

Depuis 1948, date de la formation du premier gouvernement nationaliste du Dr Malan, l'Afrique du Sud s'est, peu à peu, transformée en Etat policier : il ne pouvait en être autrement. Comme l'indique le Comité Spécial de l'O.N.U. chargé d'étudier la politique d'apartheid (rapport du 16 septembre 1963, page 57) : « Dans le cadre de cette politique générale, le gouvernement... a pris un nombre considérable de mesures à la suite desquelles des milliers de familles ont été arrachées à leur foyer, des milliers d'Africains ont été déportés vers les réserves, et les contacts inter-raciaux ont été réduits dans une large mesure. Dans cette société où sévissaient traditionnellement la discrimination et la ségrégation raciales, il a encore restreint les droits des non-Blancs. Il a imposé la ségrégation dans les zones urbaines, par races et par tribus, et aboli les droits de propriété foncière des non-Blancs habitant dans certaines villes. Il a imposé une stricte séparation des races dans l'industrie et s'est efforcé d'empêcher le développement de la classe moyenne qui tendait à se former parmi les Africains. Il a fait du mariage interracial un crime et impose depuis peu des mesures interdisant aux Blancs de se rendre dans les « réserves » et dans les quartiers réservés aux Africains. Il a pris un grand nombre de mesures en vue de réduire tout contact entre les races. »

Aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir que la plupart des affaires jugées en Afrique du Sud se rapportent à des infractions aux divers règlements et lois d'apartheid, et l'un des traits les plus frappants de cette politique raciale est le nombre considérable de condamnations, en particulier pour infractions à des règlements et lois tendant à restreindre la liberté de déplacement et de résidence des Africains dans les zones urbaines.

Selon le ministère de la Justice, le nombre des condamnations prononcées en 1962 pour infractions à ces lois, a été de 384.497. Chaque jour, plus d'un millier d'Africains sont amenés de force devant les tribunaux et condamnés pour avoir enfreint des lois qui leur refusent le droit de se déplacer librement dans leur pays.

Rien n'est plus clair que la classification même de ces condamnations, car elle indique la nature des diverses lois et le caractère des infractions (voir ci-dessous).

Comme le déclarait récemment un des rares députés d'opposition à la Chambre, Mme Hélène Suzman, membre du Progressive Party : « Ils vont en prison ou paient des amendes excessives par rapport à leurs moyens pour des infractions mineures aux multiples lois qui régissent tous les aspects de leur vie.

« Il s'agit de lois qui ne s'appliquent pas aux autres races, qui restreignent leurs droits de louer leurs services au plus offrant, de se déplacer librement dans le pays où ils sont nés et de vivre avec leur famille.

« Il serait bon que les Sud-Africains de race blanche se demandent quelle se-



Myriam  
MAKEBA  
à Paris

La grande chanteuse sud-africaine Myriam Makeba a donné un unique récital, le 13 mai, à l'Olympia.

Elle est connue du public antiraciste pour sa participation au film de Lionel Rogosin « Come Back Africa », dans lequel elle incarne le rôle d'une chanteuse.

rait leur propre réaction si on les jetait en prison pour le simple motif qu'ils n'ont pas payé leurs impôts ou qu'ils cherchent un emploi en ville.

« Peut-être alors comprendraient-ils pourquoi la législation sur les laissez-passer et les mesures restreignant l'entrée des Africains dans les zones blanches sont la principale cause de frictions entre les races dans notre pays. »

## LA LEGISLATION RACISTE

C'est en partant de cette réglementation stupide et inacceptable qu'il faut examiner les principaux textes ayant institué la répression légale ou, si l'on préfère, la « pacification ». Car rien n'est plus logique, lorsqu'un peuple est soumis à de telles lois, que sa colère et sa révolte. Et pour réprimer cette révolte, le Droit traditionnel — respectant les droits individuels — ne pouvait suffire et l'on retrouve la réaction maintenant classique qui consiste à accuser de communisme ceux qui veulent s'opposer au racisme. Aussi un texte important est promulgué en 1950 : la loi sur la suppression du Communisme (Suppression of Communism Act). Cette loi interdit évidemment le Parti Communiste mais réprime aussi ce qu'elle appelle le « communisme statutaire » : celui-ci consiste à apporter un « changement quelconque sur le plan politique, industriel, social ou économique à l'intérieur de l'Union par la provocation de troubles ou de désordres, par des actes illégaux ou la menace de tels actes ou par des moyens qui incluent la provocation au trouble et au désordre, ou de tels actes ou leur menace. » Cette loi s'applique évidemment à tout opposant, même verbal ou timide. (Ainsi, un très riche conservateur comme le Dr Moroka, fut condamné pour « communisme statutaire », pour avoir pris part à la campagne de « Défiance des lois injustes », organisée par l'A.N.C.).

Ces dernières années, des milliers de personnes ont été condamnées et ont reçu des peines extrêmement sévères par application de cette très large définition du communisme. En 1953, la loi sur la Sécurité Publique (Public Safety Act), donne au gouvernement le pouvoir de décréter à tout moment l'état d'urgence et de suspendre les lois, en tout ou partie. Et de répression en répression, l'Afrique du Sud modifie complètement une législation hétérogène, mais valable dans laquelle se conjuguaient la « Common Law » anglaise et le vieux droit romano-hollandais. En 1960, l'état d'urgence est appliqué d'avril à août. Plus de deux mille opposants politiques, africains, indiens, métis, blancs, sont arrêtés, jugés à huis-clos et condamnés.

Mais la barbarie et la sauvagerie s'accroissent encore — comme d'ailleurs le mécontentement qu'il s'agit de réprimer — avec les lois d'Amendement Général à la Législation (General Law Amendments Acts), de 1962 et 1963. Cette législation prévoit des peines extrêmement sévères pour les « atteintes à la sûreté de l'Etat », accorde un large pouvoir discrétionnaire au ministre de la Justice et aux fonctionnaires de l'administration locale, restreint les pouvoirs des tribunaux et affaiblit encore la protection de la loi. La loi de 1962 crée un nouveau crime « le sabotage » qui peut être caractérisé aussi bien par la destruction d'édifices publics que par des projets de grèves illégales ou des inscriptions de slogans sur les murs ! Et ce qui est incroyable, on offre à l'accusé de faire la preuve de l'innocence de ses intentions politiques.

Les règles du témoignage sont remaniées contre les accusés et les aveux faits à la police sont évidemment admis alors que chacun sait la place prise en Afrique du Sud par les tortures morales et physiques pour arracher des aveux.

Les peines vont d'un minimum obligatoire de 5 ans de prison à la peine capitale. La loi de mai 1963 portant modification de la Législation Générale (General Law Amendment Act) prévoit la mise en détention, sans jugement, pendant 90 jours, de tout individu soupçonné d'avoir

commis une infraction ou de posséder des renseignements sur une infraction commise. Rien n'empêche la police de détenir ainsi une personne pendant plusieurs périodes de 90 jours... Les tribunaux sont expressément écartés et la police peut détenir indéfiniment un « suspect » — qui ne pourra communiquer avec quiconque, ni avec un avocat, ni avec sa famille, ni même avec ses gardiens, car les prisons sont ainsi faites que tout dialogue est interdit entre gardiens et détenus ! Comme on peut s'y attendre, les personnes arrêtées sont traitées de la manière la plus sauvage par la police, de telle sorte que les quelques procès publics qui sont organisés pour l'éducation des Blancs et la mise en condition respectueuse et craintive des Noirs font apparaître de la bouche même des accusés les « aveux » les plus invraisemblables, ou les propos les plus grossiers, ou même — ce qui paraît un degré d'horreur rarement atteint — les pires accusations sur l'un ou l'autre des co-inculpés.

Et il faut dire, avec la Commission Internationale des Juristes (Genève) : « La Justice est aveuglée et mutilée. Qui-conque doute que l'Afrique du Sud soit devenue un Etat policier, devrait examiner ces lois. Alors la question ne fait plus aucun doute. »

Le crime de « sabotage » est sanctionné par la même peine que la trahison : la mort. La peine minima que le juge est tenu d'infliger est une peine de 5 ans de prison. Ces derniers mois, de nombreux hommes et femmes ont été condamnés à mort et exécutés par pendaison. L'application des mesures répressives s'intensifie chaque jour. Le ministre de la Justice est maintenant habilité à prohiber les organisations politiques et les réunions publiques, il peut assigner à résidence ou mettre en détention pour les périodes renouvelables de 90 jours : il demande ainsi l'application d'une législation qui méprise elle-même les juges chargés de l'appliquer.

Au cours des derniers mois, une série d'actions ont été intentées contre des centaines de personnes inculpées de « sabotage », « d'association avec des organisations illégales ou d'agissements favorisant leurs desseins », ou « d'activités communistes ou communistes ». Les jeunes eux-mêmes n'ont pas été épargnés et il n'est pas inutile de rappeler quels moyens cruels sont encore utilisés en Afrique du Sud : la peine du fouet est obligatoire pour certains délits. Les statistiques officielles indiquent un total de 850.000 coups de fouet infligés pendant les dix dernières années. La moyenne annuelle est actuellement de 80.000 coups de fouet pour 17.000 délinquants, presque tous des adolescents. Le nombre des personnes punies de cette peine est 8 fois plus grand qu'il y a 20 ans !

Nous savons bien que ces méthodes, que cette « législation » sont aussi cruelles qu'inefficaces, mais il est à craindre que cette politique d'apartheid ne mène à des mesures répressives encore plus sévères car elles seront exigées par une minorité blanche de plus en plus apeurée et mécontente des mauvais résultats obtenus. Le ministre de la Justice Vorster déclarait, d'ailleurs, le 23 août 1963 : « Je ne prétends pas que nous ayons mis un terme aux activités subversives, mais je considère le succès de nos efforts comme un progrès remarquable. »

Et Verwoerd ajoutait, le 28 août 1963 : « Je n'entends pas renoncer à notre héritage. J'entends combattre jusqu'à la mort pour mon droit et celui de la nation, à l'existence... Nous ne pouvons qu'aller de l'avant, si obstinés que nous puissions paraître à d'aucuns pour ne pas en démordre ; nous avons le devoir de défendre nos convictions... Nous sommes là pour garder le fort et permettre aux Blancs de retremper leurs énergies et de reprendre la lutte pour la chrétienté et la civilisation. »

L'apartheid est mépris du Droit : la fin logique d'un tel système est la pire violence, la colère contre cette violence et l'affrontement sanglant de deux communautés humaines.

## Les condamnations prononcées en 1962

Contraventions aux règlements relatifs au couvre-feu (non possession d'un laissez-passer de nuit) .....	37.960
Entrée illégale des Bantous étrangers dans les zones urbaines .....	13.774
Contraventions aux règlements sur les centres d'accueil bantous (entrée dans les zones urbaines sans autorisation) .....	1.060
Retour illégal des Bantous dans les zones urbaines après leur expulsion ..	355
Contraventions aux lois sur l'immatriculation et la présentation des documents (refus de présenter le livret d'immatriculation ou livret incomplet) ..	125.256
Infractions à la loi codifiant les dispositions relatives aux indigènes (zones urbaines) (Native Urban Areas Consolidation Act) (recherche d'un emploi sans autorisation, entrée dans les zones urbaines ou séjour dans ces mêmes zones pendant plus de 72 heures sans permis) .....	40.320
Contraventions aux règles et règlements sur les postes de mission des quartiers indigènes et les réserves bantoues .....	93.695
Infractions à la loi sur la création du Fonds indigène et sur les terres réservées aux indigènes (Native Trust and Land Act) .....	6.091
Infractions à la loi sur l'imposition et l'amélioration de la condition des indigènes (Native Taxation and Development Act) (non présentation de quittances d'impôts) .....	54.237
Infractions à la législation sur les laissez-passer (défaut d'autorisations de voyage) .....	9.026
Contraventions à la législation relative à l'occupation illicite des terres (Squatters Laws and Control of squatters) .....	1.186
Infractions à la loi relative à l'administration des indigènes (Native Administration Act) .....	619
Infractions au code des indigènes du Natal .....	814

# QUINZE ENFANTS JUIFS

A UJOURD'HUI, dix-sept ans après ce voyage, si je me souviens de ce jour, au cours de ce voyage d'il y a dix-sept ans, où j'essayais d'imaginer quelle sorte de vie pouvait bien avoir lieu dans un camp, ce sont des images diverses qui se superposent, des couches successives d'images. Ainsi, lorsque l'avion plonge vers le sol, vers la piste d'atterrissage, il arrive que l'on traverse plusieurs couches de formations nuageuses, tantôt lourdes, épaisses, tantôt floconneuses, éclairées latéralement par les rayons d'un soleil invisible, il arrive que l'avion retrouve, entre deux couches nuageuses, une frange libre et bleue de ciel au-dessus des moutonnements cotonneux qu'on va percer tout à l'heure, dans le vol plongeant vers la terre ferme. Quand je pense à tout cela, aujourd'hui, plusieurs couches d'images se superposent, qui proviennent de lieux divers, et d'époques différentes de ma vie. Il y a d'abord les images qui se sont fixées dans ma mémoire, au cours des quinze jours qui ont suivi la libération du camp, ces quinze jours où j'ai pu voir le camp de l'extérieur, du dehors, avec un regard neuf, tout en continuant d'y vivre, d'y être à l'intérieur. Il y a ensuite, par exemple, les images de *Come Back Africa*, ce film de Rogosin sur l'Afrique du Sud, derrière lesquelles je voyais, en transparence, le camp de quarantaine, alors qu'apparaissaient sur l'écran les baraquements des banlieues noires de Johannesburg.

Il y a encore ce paysage de la zone, à Madrid, ce vallon poussiéreux et puant de « La Elipa », à trois cents mètres

par

**Jorge SEMPRUN**

des immeubles de luxe, où s'entassaient les ouvriers agricoles chassés de leur campagne, ce repli de terrain où tournoient les mouches et les cris d'enfants. C'est un univers analogue, et encore, au camp, nous avions l'eau courante, on connaît l'amour que les S.S. portent à l'hygiène, aux chiens de race et à la musique de Wagner.

Ce jour-là, justement, j'avais essayé de penser à tout cela, en revenant de ce village allemand où nous avions été boire l'eau claire de la fontaine. J'avais réalisé, brusquement, que ce village n'était pas le dehors, que c'était simplement une autre face, mais une face intérieure également à la société qui avait donné naissance aux camps allemands.

J'étais devant l'entrée du camp, je regardais la grande avenue asphaltée qui conduisait vers le quartier S.S., vers les usines, vers la route de Weimar. C'est par ici que les kommandos partaient au travail, dans la lumière grise ou dorée de l'aube, ou bien, en hiver, à la lumière des projecteurs, au son allégre des marches jouées par l'orchestre du camp. C'est par là que nous sommes arrivés, au cœur de la cinquième nuit de ce voyage avec le gars de Semur. Mais le gars de Semur était resté dans le wagon. C'est par ici que nous avons marché, hier, avec nos visages vides et notre haine de la mort, contre les S.S. en fuite, sur la route de Weimar. C'est par cette avenue que je vais partir, lorsque je partirai. C'est par ici que j'ai vu arriver la lente colonne trébuchante des juifs de Pologne, au milieu de cet hiver qui vient de se finir, ce jour où j'étais allé parler

*Savoir dormir...*

*c'est  
savoir vivre !*



EN VENTE dans toutes les bonnes  
Maisons de Literie et d'Ameuble-  
ment et les grands Magasins.

**D**IX-SEPT ANS APRES, Jorge Semprun a entrepris de raconter l'histoire de sa déportation : le temps nécessaire à la mémoire pour se décanter, pour abandonner le superflu et devenir ainsi plus exigeante parce qu'inscrite dans le cadre précis du temps et de l'espace.

C'est pourquoi le premier livre de ce romancier espagnol — qui écrit directement en français — n'est pas un simple témoignage comme tous ceux publiés sur l'univers concentrationnaire, c'est l'œuvre d'un écrivain authentique. Ce livre, « Le Grand Voyage », a obtenu l'an dernier le Prix Formentor, attribué par les éditeurs de plusieurs pays.

Son héros — Gérard dans la Résistance — est en même temps le narrateur. Durant l'hiver 43, il est arrêté près d'Auxerre par la Gestapo : il a dix-neuf ans et est considéré comme un « rouge espagnol ». Après un séjour à la prison de Compiègne, il est embarqué vers l'Est, en direction d'un camp voisin de Weimar : cinq jours et cinq nuits de cauchemar pour les cent-vingt hommes debout, serrés dans un wagon à bestiaux.

Mais sur ce long et terrible voyage, sans cesse s'interfèrent des lambeaux du passé et de l'avenir de Gérard : l'enfant exilé d'Espagne en 1939, l'étudiant au lycée Henri-IV, le maquisard, le déporté, le libéré.

Ces fragments de temps, décrits avec une simplicité telle qu'elle conduit à l'obsession, l'auteur va les utiliser pour réellement « bâtir » son roman, agençant, superposant les pierres du souvenir, construisant ainsi un véritable édifice mental.

Le passage que nous reproduisons avec l'aimable autorisation des Editions Gallimard, est le récit de l'arrivée et de la mort des enfants juifs dans le camp où est interné Gérard.

Anticipant sur l'avenir, ce triste épisode se greffe dans la mémoire du héros au moment où, réfléchissant à la question posée par « le gars de Semur », un de ses compagnons de voyage, il essaie d'imaginer la vie dans un camp, et se rend compte dix-sept ans après que la réalité avait dépassé tout ce qu'il pouvait prévoir durant le « grand voyage » ; et par association d'idées, il se souvient des quinze enfants juifs...

avec le « Témoin de Jehovah », quand on m'avait demandé de préparer l'évasion de Pierrot et de deux autres copains.

C'est ce jour-là que j'ai vu mourir les enfants juifs.

Des années ont passé, seize ans, et cette mort, déjà, est adolescente, elle atteint cet âge grave qu'ont les enfants d'après-guerre, les enfants d'après ces voyages. Ils ont seize ans, l'âge de cette mort ancienne, adolescente. Et peut-être ne pourrai-je dire cette mort des enfants juifs, nommer cette mort, dans ses détails, que dans l'espoir, peut-être démesuré, peut-être irréalisable, de la faire entendre par ces enfants, ou par un seul d'entre eux, ne fût-ce qu'un seul d'entre eux, qui atteignent la gravité de leurs seize ans, le silence de leur seize ans, leur exigence. L'histoire des enfants juifs, leur mort sur la grande avenue du camp, au cœur du dernier hiver de cette guerre-là, cette histoire jamais dite, enfouie comme un trésor mortel au fond de ma mémoire, la rongant d'une souffrance stérile, peut-être le moment est-il venu de la dire dans cet espoir dont je parle. Peut-être est-ce par orgueil que je n'ai pas raconté à personne l'histoire des enfants juifs, venus de Pologne, dans le froid de l'hiver le plus froid de cette guerre-là, venus mourir dans la large avenue qui conduisait à l'entrée du camp, sous le morne regard des aigles hitlériennes. Par orgueil, peut-être. Comme si cette histoire ne concernait pas tout le monde, et surtout ces enfants qui ont seize ans aujourd'hui, comme si j'avais le droit, la possibilité même, de la garder pour moi, plus longtemps. C'est vrai que j'avais décidé d'oublier. A Eisenach, aussi, j'avais décidé de ne jamais être un ancien combattant. C'est bon, j'avais oublié, j'avais tout oublié, je peux me souvenir de tout, désormais. Je peux raconter l'histoire des enfants juifs de Pologne pas comme une histoire qui me soit arrivée, à moi particulièrement, mais qui est arrivée avant tout à ces enfants juifs de Pologne. C'est-à-dire, maintenant, après ces longues années d'oubli volontaire, non seulement je peux raconter cette histoire, mais il faut que je la raconte. Il faut que je parle au nom des choses qui sont arrivées, pas en mon nom personnel. L'histoire des enfants juifs au nom des enfants juifs. L'histoire de leur mort, dans la grande avenue qui conduisait à l'entrée du camp, sous le regard de pierre des aigles nazies, parmi les rires des S.S., au nom de cette mort elle-même.

Les enfants juifs ne sont pas arrivés en pleine nuit, comme nous, ils sont arrivés dans la lumière grise de l'après-midi.

C'ÉTAIT le dernier hiver de cette guerre-là, l'hiver le plus froid de cette guerre dont l'issue s'est décidée dans le froid et dans la neige. Les Allemands étaient bousculés par une grande offensive soviétique qui déferlait à travers la Pologne, et ils évacuaient, quand ils en avaient le temps, les déportés qu'ils avaient rassemblés dans les camps de Pologne. Chez nous, près de Weimar, dans la forêt des hêtres au-dessus de Weimar, nous avons vu arriver, au fil des jours et des semaines, ces convois d'évacués. Les arbres étaient couverts de neige, les routes étaient couvertes de neige et dans le camp de quarantaine on enfonçait dans la neige jusqu'au genou. Les juifs de Pologne étaient entassés dans des wagons de marchandises, près de deux cents par wagon, sans manger et sans boire, dans le froid

de cet hiver qui a été le plus froid de cette guerre-là. A la gare du camp, quand on ouvrait les portes coulissantes des wagons, rien ne bougeait, la plupart des juifs étaient morts debout, morts de froid, morts de faim, et il fallait décharger les wagons comme s'ils avaient transporté du bois, par exemple, et les

cadavres tombaient tout raides sur le quai de la gare, on les y entassait, pour les conduire ensuite, par camions entiers, directement au crématoire. Pourtant, il y avait des survivants, il y avait des juifs encore vivants, moribonds, au milieu de cet entassement de cadavres gelés dans les wagons. Un jour, dans un de ces wagons où il y avait des survivants, quand on a écarté l'entassement de cadavres gelés, collés souvent les uns aux autres par leurs vêtements gelés et raides, on a découvert tout un groupe d'enfants juifs. Tout à coup, sur le quai de la gare, sur la neige, parmi les arbres couverts de neige, il y a eu un groupe d'enfants juifs, une quinzaine environ, regardant autour d'eux d'un air étonné, regardant les cadavres entassés comme des troncs d'arbres déjà écorcés sont

entassés sur le bord des routes, attendant d'être transportés ailleurs, regardant les arbres et la neige sur les arbres, regardant comme des enfants regardent. Et les S.S., d'abord, ont eu l'air embêtés, comme s'ils ne savaient que faire de ces enfants de huit à douze ans, à peu près, bien que certains, par leur extrême maigre, par l'expression de leur regard, eussent l'air de vieillards. Mais les S.S., aurait-on dit tout d'abord, ne savaient que faire de ces enfants et ils les ont rassemblés dans un coin, peut-être pour avoir le temps de demander des instructions, pendant qu'ils escortaient sur la grande avenue les quelques dizaines d'adultes survivants de ce convoi-là. Et une partie de ces survivants aura encore le temps de mourir, avant d'arriver à la porte d'entrée du camp, je me souviens qu'on voyait certains de ces survivants s'effondrer en route, comme si leur vie en veilleuse dans l'entassement des cadavres gelés des wagons brusquement s'éteignait, certains tombant droit comme des arbres foudroyés, de toute leur longueur, sur la neige sale et par endroits boueuse de l'avenue, au milieu de la neige immaculée sur les grands hêtres frissonnants, d'autres tombant d'abord sur leurs genoux, faisant effort pour se relever, pour se traîner encore quelques mètres de plus, restant finalement étendus, bras en avant, mains décharnées griffant la neige, dans une ultime tentative, aurait-on dit, pour ramper

encore de quelques centimètres vers cette porte là-bas, comme si cette porte était au bout de la neige et de l'hiver et de la mort.

M AIS finalement il n'y a plus eu sur le quai de la gare que cette quinzaine d'enfants juifs. Les S.S. sont revenus en force, alors, ils avaient dû recevoir des instructions précises, ou bien leur avait-on donné carte blanche, peut-être leur avait-on permis d'improviser la façon dont ces enfants allaient être massacrés. En tout cas, ils sont revenus en force, avec des chiens, et ils riaient bruyamment, ils criaient des plaisanteries qui les faisaient s'esclaffer. Ils se sont déployés en arc de cercle et ils ont poussé devant eux, sur la grande avenue, cette quinzaine d'enfants juifs. Je me souviens, les gosses regardaient autour d'eux, ils regardaient les S.S., ils ont dû croire au début qu'on les escortait simplement vers le camp, comme ils avaient vu le faire pour leurs aînés, tout à l'heure. Mais les S.S. ont lâché les chiens et ils se sont mis à taper à coups de matraque sur les enfants, pour les faire courir, pour faire démarrer cette chasse à courre sur la grande avenue, cette chasse qu'ils avaient inventée, ou qu'on leur avait ordonné d'organiser, et les enfants juifs, sous les coups de matraque, houspillés par les chiens sautant autour d'eux, les mordant aux jambes, sans aboyer, ni grogner, c'étaient des chiens dressés, les enfants juifs se sont mis à courir sur la grande avenue, vers la porte du camp. Peut-être à ce moment-là n'ont-ils pas encore compris ce qui les attendait, peut-être ont-ils pensé que ce n'était qu'une dernière brimade, avant de les laisser entrer au camp. Et les enfants couraient,



(Dessin de Boris TASLITZKY.)

avec leurs grandes casquettes à longue visière, enfoncées jusqu'aux oreilles, et leurs jambes bougeaient de façon maladroit, à la fois saccadée et lente, comme au cinéma quand on projette de vieux films muets, comme dans les cauchemars où l'on court de toutes ses forces sans arriver à avancer d'un pas, et cette chose qui vous suit va vous rattraper, elle vous rattrape et vous vous réveillez avec des sueurs froides, et cette chose, cette meute de chiens et de S.S. qui courait derrière les enfants juifs eut bientôt englouti les plus faibles d'entre eux, ceux qui n'avaient que huit ans, peut-être, ceux qui n'avaient bientôt plus la force de bouger, qui étaient renversés, piétinés, matraqués par terre, et qui restaient étendus au long de l'avenue, jalonnant de leurs corps maigres, disloqués, la progression de cette chasse à courre, de cette meute qui déferlait sur eux. Et il n'en resta bientôt plus que deux, un grand et un petit, ayant perdu leurs casquettes dans leur course éperdue, et leurs yeux brillaient comme des éclats de glace dans leurs visages gris, et le plus petit commençait à perdre du terrain, les S.S. hurlaient derrière eux, et les chiens aussi ont commencé à hurler, l'odeur du sang les affolait, et alors le plus grand des enfants a ralenti sa course pour prendre la main du plus petit, qui trébuchait déjà, et ils ont fait

(Suite page 11)